Aperçu du Néolithique Ancien des reliefs languedociens

par Gaston-Bernard Arnal* et Michel Sahuc**

Résumé : L'exploitation de plusieurs gisements préhistoriques des reliefs montagneux de la façade méditerranéenne conduit à approfondir quelque peu nos connaissances sur les premières manifestations du Néolithique. Les recherches que nous avons menées sur trois sites caussenards, notamment, ouvrent une représentation particulière des premières phases du Néolithique. Il s'agit de l'Abri-sous-roche de La Poujade (Millau, Aveyron), de celui de Roquemissou (Gages-Montrozier, Aveyron) et de la Grotte IV de Saint-Pierre-de-la-Fage (Hérault).

Abstract : The analysis of several préhistoric sites of Mediterranean mountainous relieves leads us to deepen somewiedge of the first Neolithic events. The research we have carried out into three sites from the Greai Causses, among others, gives a particular description of the first néolithic phases. This concerns La Poujade (Millau, Aveyron), Roquemissou (Gages-MONTROZIER, Aveyron) and Cave IV of Saint-Pierre-de-la-Fage (Hérault).

LES DONNEES OBJECTIVES

Nous allons passer en une rapide revue les trois sites exploités (fig. 1) tout en rappelant la documentation qu'ils nous ont offerte.

L'abri-sous-roche de La Poujade (Millau, Aveyron)

Dans un ensemble stratigraphique assez conséquent nous ne retiendrons ici que les couches moyennes 8 et 7 qui se rapportent au Néolithique ancien (fig. 2 et 3).

Les datations

Les datations C14 (J. Delibrias, J. Thomeret, voir fig. 24) situent les couches qui nous intéressent au-dessus d'une série à caractère Sauveterrien des Causses :

MC-1240/10b-c = 8910 +/- 145 B.P.
Gif- 3418/10c = 8710 +/- 190 B.P.

et au-dessous d'occupations de type Chasséen :

MC-1238/6a = 6140 +/- 120 B.P., soit 4950 av. J.-C.
MC-1237/5d = 5130 +/- 90 B.P., soit 3940 av. J.-C.

Elles constituent un ensemble inscrit idéalement dans l'espace chronologique qui sépare stratigraphiquement le Mésolithique du Néolithique moyen. Elles formulent une échelle de datations cohérentes, ayant comme valeur :

MC-1239/8b = 8010 +/- 145 B.P., soit 7000 av. J.-C.
MC-1367/8a = 6990 +/- 120 B.P., soit 5850 av. J.-C.
MC-2188/7d4 = 6710 +/- 140 B.P., soit 5600 av. J.-C.
MC-2187/7d2 = 6620 +/- 130 B.P., soit 5520 av. J.-C.
MC-2371/7a = 6850 +/- 130 B.P., soit 5730 av. J.-C.
MC-2251/7a = 6500 +/- 130 B.P., soit 5450 av. J.-C.

Les restes environnementaux

La malacologie (Arnal *et al.*, 1980) fait ressortir que, dans les niveaux du Néolithique ancien, il y a une abondance et une diversité d'espèces et d'individus pouvant correspondre à une activité humaine assez dense. La disparition d'espèces variées au profit d'espèces banales pourrait attester un mode de vie sédentaire ne favorisant plus l'apport exogène d'espèces absentes du site.

L'anthracologie (Arnal *et al.*, 1980) voit l'établissement, durant le Boréal et jusqu'au début de l'Atlantique, d'un climat tempéré entraînant l'extension de la chênaie caducifoliée au détriment de la forêt-steppe. La transition Atlantique/sub-Boréal est caractérisée par la croissance numérique du buis et par la présence du noyer, témoignant de fortes pressions anthropiques sur le milieu naturel ; l'économie de cueillette-chasse étant

* 9, rue Ernest Michel - 34000 Montpellier.
** 5, rue des Cigales, Bois du Prieur - 34830 Clapiers.

Archéologie en Languedoc, n°26, 2002, pp. 5-37.

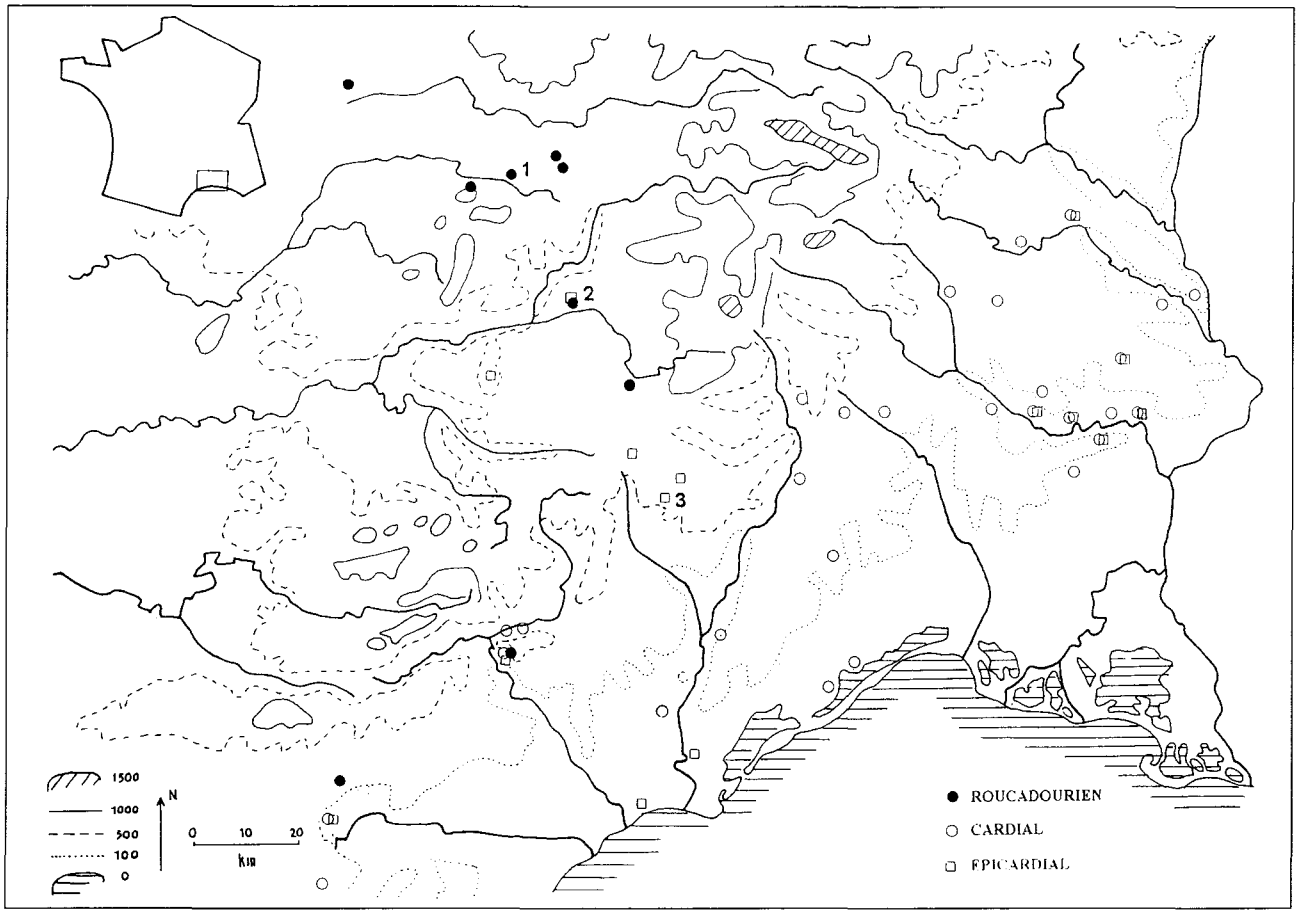

Fig. 1 — Situation géographique des gisements. 1 : Roquemissou, 2 : La Poujade, 3 : St.Pierre IV, dans l'ensemble des sites des Phases I et II du Néolithique ancien méditerranéen.

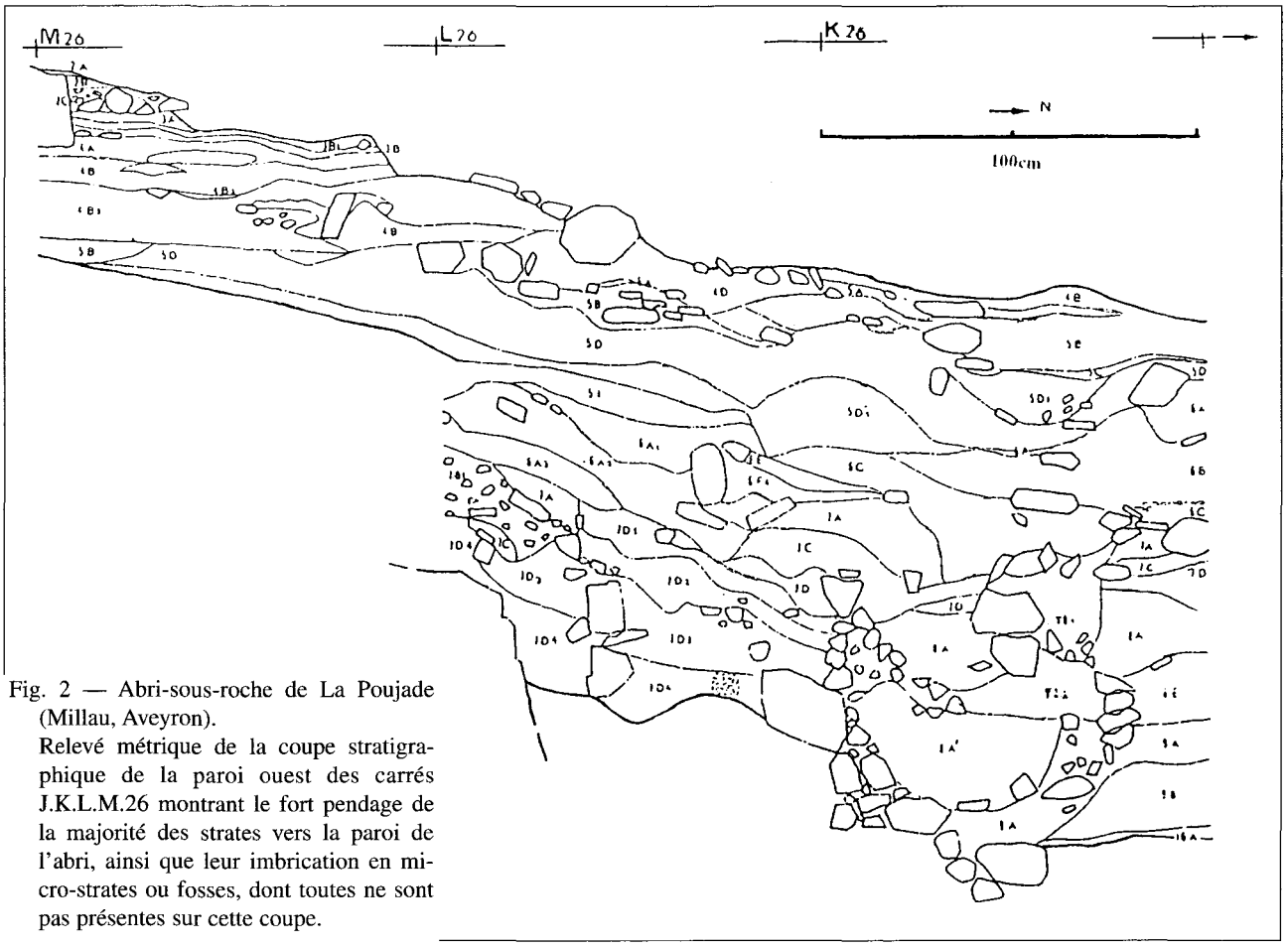

Fig. 2 — Abri-sous-roche de La Poujade (Millau, Aveyron).
Relevé métrique de la coupe stratigraphique de la paroi ouest des carrés J.K.L.M.26 montrant le fort pendage de la majorité des strates vers la paroi de l'abri, ainsi que leur imbrication en micro-strates ou fosses, dont toutes ne sont pas présentes sur cette coupe.

supplantée par le développement de l'agriculture.

La sédimentologie (Arnal *et al.*, 1980) autorise d'établir en partie une corrélation entre la chronologie dynamique et la chronologie classique adoptée pour l'Holocène ; le passage d'un épisode à l'autre semblant le plus souvent progressif et non brutal. C'est ainsi que les améliorations de l'Atlantique sont annoncées dès le Boréal par un ralentissement net mais progressif de la dynamique sédimentaire. Le début de l'Atlantique est cependant marqué par une reprise de l'alluvionnement.

Les micro-strates 8 et 7c (fig. 2 et 3), qui nous intéressent plus spécialement dans cette étude appartiennent à l'ensemble V. A sa base 90% de sable fin, le reste étant composé de limons grossiers ; puis le sédiment s'enrichit, progressivement vers le sommet, de concrétions et de fragments dolomitiques. Cela indique une sédimentation qui diminue d'intensité tout en gardant un caractère très continu. Un épisode de ravinement clôture cet ensemble. Comme dans la majorité de ce genre de stratigraphie, les apports anthropiques sont perturbés par des ravinements, des effets de pente et d'importants terriers. Il existe un effet de dépression qui provoque une rupture stratigraphique où certains contacts peuvent se produire entre les niveaux 8 et 9, ainsi qu'entre 7 et 8. Au nord, on relève un effet de paroi. Les foyers sont parfois structurés comme dans 7c, parfois en fosse comme dans L26, ou en superposition de lentilles cendreuses, notamment en 8a.

Les micro-strates du niveau 7 appartiennent à la base de l'ensemble IV qui est d'allure bimodale. Ce niveau se compose de limons fins, qui indiquent une diminution de la compétence du courant de la résurgence, avec toutefois de courtes phases de ruissellement soutenu. Les foyers apparaissent de plus longue durée ou/et plus intenses. Les foyers 7a et 7c forment une succession de lentilles étroitement imbriquées tant latéralement que verticalement, riches en apports anthropiques et matières organiques.

La palynologie (M. Paquereau, étude en cours) permet, dans l'état actuel des analyses, de confirmer l'appartenance du sommet de la séquence sédimentaire du Néolithique ancien à la deuxième phase du Boréal.

Toutes ces analyses s'accordent entre elles et confortent, si besoin était, la validité de la stratigraphie.

Or, l'archéozoologie (Bokonyi, 1977) démontre que dans ces niveaux des traces de domestication animale sont évidentes. Il y a, en effet :

- de l'ovi-capriné dans les strates 8e, 8d, 8b, 8a', 8a, 7b1 ,7b ,7c4 ,7c3, 7a3 et 7a ;

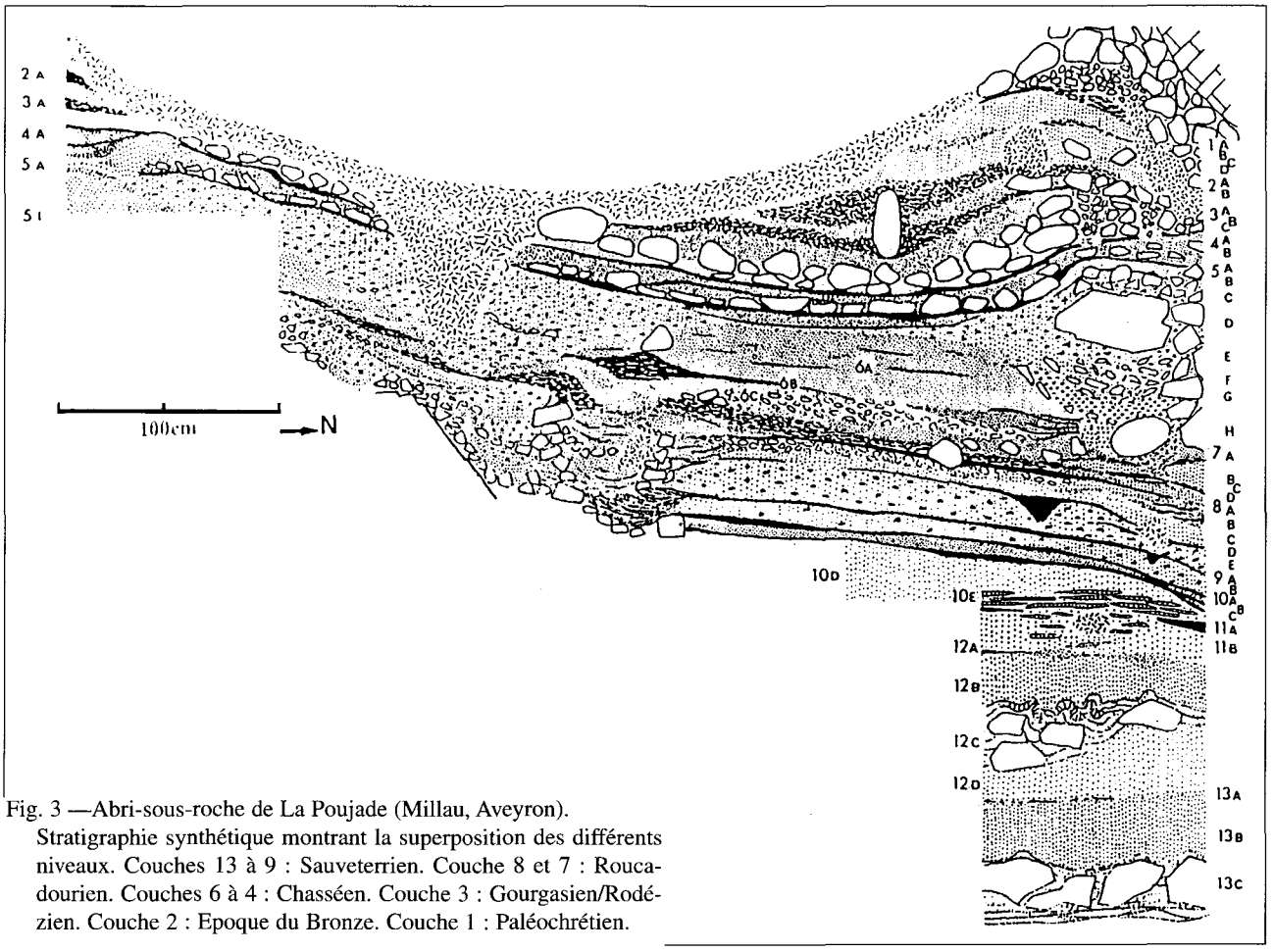

Fig. 3 —Abri-sous-roche de La Poujade (Millau, Aveyron).
Stratigraphie synthétique montrant la superposition des différents niveaux. Couches 13 à 9 : Sauveterrien. Couche 8 et 7 : Roucadourien. Couches 6 à 4 : Chasséen. Couche 3 : Gourgasien/Rodézien. Couche 2 : Epoque du Bronze. Couche 1 : Paléochrétien.

- du boviné dans 8d, 7e, 7c3, 7c1 et 7a1 ;
- du cochon dans 8a ;
- et enfin du chien dans 8.

De même, il a été découvert des tessons d'une poterie peu cuite, très friable, généralement sans décor, dénotant une technique en plein tâtonnement.

Mais la stratigraphie étant assez complexe, il nous faut préciser le matériel découvert couche par couche.

Le matériel lithique, qui accompagne ces restes, manifeste une évolution progressive, tout en conservant une certaine tradition mésolithique. C'est pourquoi, afin de mieux comprendre la nature même de cette perduration dans la technicité du matériel lithique, il apparaît nécessaire d'avoir une vision globale du type d'occupation depuis les couches inférieures de la stratigraphie.

Le matériel lithique du niveau 10

Le niveau 10 contient une documentation lithique dont la morphotechnologie correspond à un faciès du technocomplexe Sauveterrien ancien du Boréal des Causses, identifié par J.-G. Rozoy (Rozoy, 1978), et qui comprend des sites comme celui des Fieux et des Salzets. Comme dans ces deux gisements, nous notons à la Poujade la rareté des grattoirs et l'importance numérique des triangles scalènes. Si nous prenons l'écart le plus bas de la datation de MC-1240 = 8910 B.P., et de celle de Gif-3418 = 8710 B.P., nous devons convenir que ces dates ne sont pas trop anciennes, comme on l'a parfois écrit sans avoir vu le matériel.

Le matériel lithique du niveau 9

Au-dessus, le niveau 9 offre 2559 pièces lithiques brutes ou déchets de taille, soit 53% de modules laminaires (5% de lames et lamelles, 42% de fragments de modules lamellaires et 5% d'éclats laminaires, 37% d'éclats et 10% de micro-éclats). Certaines de ces pièces ont été utilisées comme outils. La filière technologique du débitage est plus soignée, malgré le coefficient de taille médiocre de la chaille locale. Elle est tournée vers la fabrication de lames ou lamelles à 2 et 4 pans à bord convergent ou irrégulier de type Montclusien-Montbani. Cette industrie comprend 76 pièces transformées. Là aussi c'est le groupe à enlèvement latéral qui arrive en premier (33%). Ce sont d'abord des éclats à enlèvement irrégulier ou grignoté, des éclats laminaires subtriangulaires à retouche distolatérale droite, directe ou inverse, 2 lamelles à retouche denticulée de type Montbani. Ensuite vient le groupe des lamelles étroites à bord abattu, 24%. Ce sont des fragments à 1 ou 2 bords abattus tronqués, des lamelles à dos ; des pointes courtes à troncature droite (triangle rectangle de type Concy), des triangles scalènes, des triangles de Montclus. Puis on trouve des pièces tronquées (14%) : 2 éclats et 1 lame à troncature, et des géométriques (5 trapèzes dissymétriques longs dont 1 est retouché sur son bord le plus long, et 1 triangle isocèle). Les grattoirs (10%) sont sur éclat, en bout de fragment de lame et surtout unguiforme microlithique Au niveau des pièces techniques apparaissent des lames à coches et des microburins (9%). Il existe aussi des burins dièdres ou sur troncature, ainsi que 3 racloirs et 3 pièces esquillées.

En fait, dans ces couches nous sommes en présence d'un faciès des Causses, proche des couches supérieures de la séquence des Salzets. Sur ce fond Sauveterrien des Causses, se mélange une influence Montclusienne, celle du technocomplexe Castelnovien de l'intérieur. En effet, la présence de trapèzes dissymétriques obtenus par la méthode du microburin, de grattoirs microlithiques sur fragment de lame, comme le débitage plus régulier que l'on peut qualifier, malgré la mauvaise qualité du silex local, de Montclus-Montbani, exprime manifestement l'existence d'influences Castelnoviennes. Toutefois, la persistance de traits Sauveterriens et Montclusiens confère à cet ensemble une certaine originalité. Au point de vue chronologique, ces caractéristiques morphotechnologiques indiquent la fin du Mésolithique supérieur ou un Mésolithique final.

Le matériel lithique du niveau 8

L'étude de l'industrie lithique des strates appartenant au niveau 8 s'est faite en deux lots. L'un provient d'une zone localisée au sud des carrés J26/27 et au nord du carré K26 (fouilles 1974-1976). L'autre comprend le reste de la surface.

Le premier lot, dit A, donne 221 enlèvements bruts et 35 pièces transformées en outils : il comprend 8 lames et 7 éclats à retouche latérale (fig. 4A n°7, 8, 14, 15, 17, 18, 19), 7 fragments de lamelles étroites à bord abattu et troncature oblique (fig. 4A n°9 à 13, 21), 1 lamelle étroite à dos (fig. 4A n°6), 3 grattoirs (fig. 4A n°20), 3 triangles type Montclus (fig. 4A n°1, 2, 3), 2 trapèzes à petite base réduite (fig. 4A n°4, 5), 3 lames fracturées sur coche (fig. 4A n°16), 1 lamelle tronquée, 1 pièce esquillée. Cet ensemble présente de nombreuses pièces fracturées ; c'est le cas de lamelles étroites à bord abattu. Une association entre Mésolithique supérieur et Néolithique primitif semble se remarquer notamment par la présence du module de type Monclus-Montbani, identique à ce qui se voit dans la couche 9. Mais il n'est pas exclu que nous soyons dans un faciès de transition entre deux cultures et que la présence exclusive de triangles sur lamelle étroite, dans plusieurs niveaux d'une zone particulière, soit due à

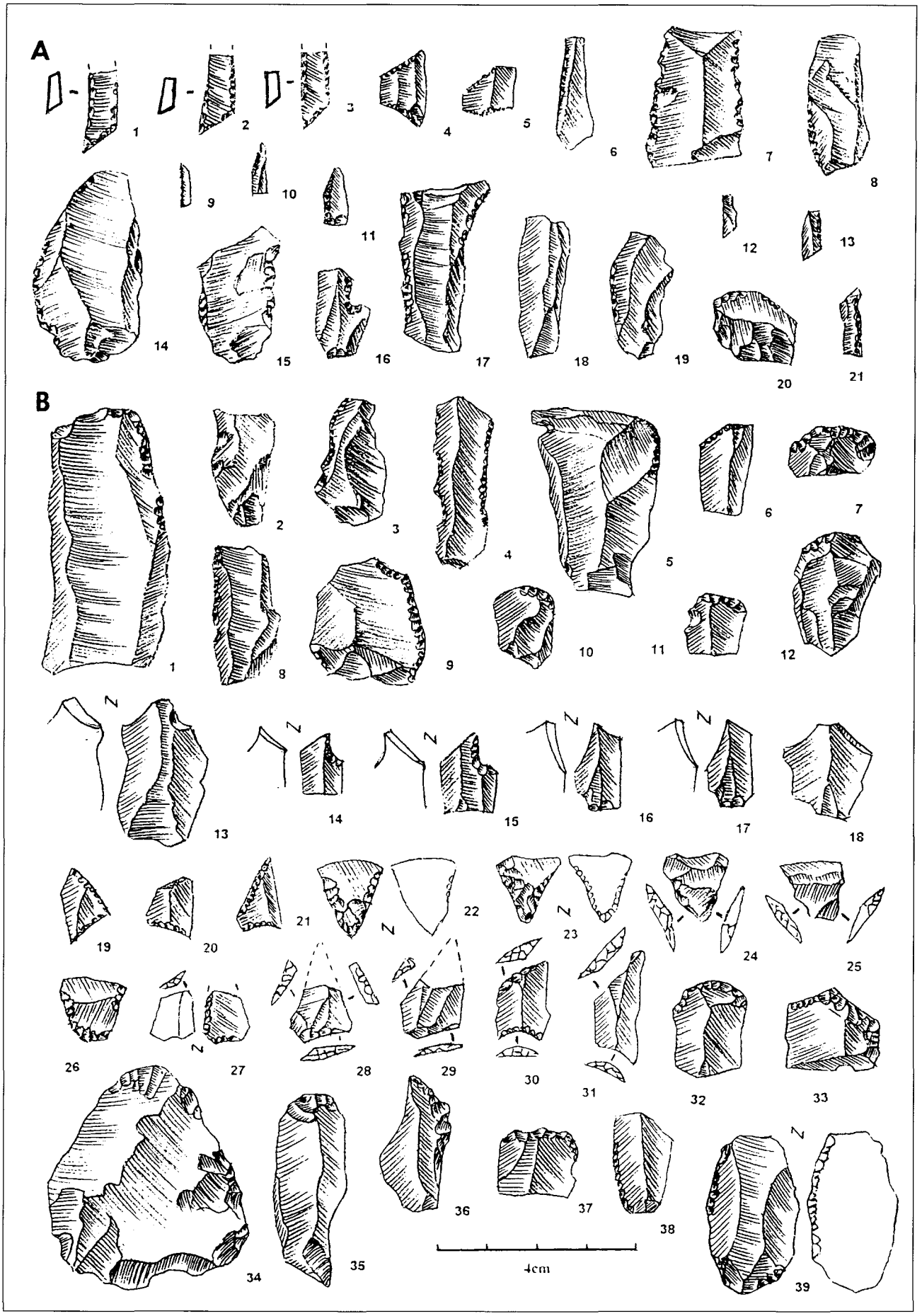

Fig. 4 —Abri-sous-roche de La Poujade (Millau, Aveyron). Matériel lithique du niveau 8. Le lot A, provient de la zone localisée au sud des carrés J26, 27 et au nord du carré K26 ; le lot B, rassemble le reste de la surface fouillée. Le premier lot semble remarquable par la présence de modules de type Montclus/Montbani.

une spécialisation anthropique et non à un problème physique. Deux hypothèses sont donc possibles : la première serait l'homogénéité du matériel malgré l'importance de l'effet de pente dû aux ravinements, ainsi que le montre la complexité de la stratigraphie en K26 au sud-ouest de la zone fouillée. Nous serions alors en présence d'un Montclusien à triangle scalène et géométrique, en cours de néolithisation. La seconde correspondrait, soit à l'intrusion d'un mobilier néolithique par effet de pente, soit à l'utilisation de cette zone de ravinement comme une large cuvette où des éléments appartenant au niveau 9 peuvent être mis en contact avec ceux du niveau 8.

Le second ensemble, dit B, comprend 1371 enlèvements bruts, soit 54% d'éclats, 12% de fragments de modules lamellaires, 10% d'éclats laminaires dont certains ont été utilisés comme outils, et 24% de micro-éclats. Dans son ensemble, le débitage se fait surtout par percussion dans le but d'obtenir des éclats. Toutefois pour ce qui concerne le type de débitage laminaire, on constate la combinaison entre pression et percussion indirecte, effectuée sur du silex ou sur chaille locale au coefficient de taille médiocre. Les modules laminaires et lamellaires peuvent être classés en deux groupes : lames et éclats lamellaires à 2 ou 4 pans, aux bords relativement parallèles et à talon lisse, et des lamelles à bords réguliers et à talon facetté. Les pièces transformées sont au nombre de 79. Les pièces à enlèvements latéraux (41%) sont surtout des éclats laminaires, des lames et des lamelles (28%) et plus rarement des éclats (13%). La retouche est, soit irrégulière, soit grignotée directe ou inverse (fig. 4B n°1, 20). On note la présence d'un fragment de lamelle à coches obtenues par retouche inverse ou directe. Les pièces tronquées (21%) sont surtout représentées par des microlithes géométriques (18%). Ce sont 3 trapèzes longs asymétriques à petite troncature concave (fig. 4B n°30, 31), 1 triangle isocèle à bitroncature, 3 trapèzes courts asymétriques à petite base réduite (fig. 4B n°19, 20, 21), 1 micro-rectangle à troncature alterne (fig. 4B n°27), 2 pointes triangulaires à base droite (fig. 4B n° 28, 29), 2 armatures à troncature inverse et retouche rasante directe, flèches de Montclus (fig. 4B n° 22, 23). Les troncatures obliques (3%) sont sur fragment de lame (fig. 4B n°32). Des grattoirs simples (19%), 8 sur lame ou fragment de lame (fig. 4B n°32, 33, 34, 35, 37), sur éclat laminaire (fig. 4B n°5) et 4 sur éclat parfois unguiforme (fig. 4B n°7, 11, 12). Au niveau des pièces techniques, on note une perduration du module lamellaire fracturé au-dessus d'une coche, dont 5 pièces (fig. 4B n°13) (7%), et 4 micro-burins (fig. 4B

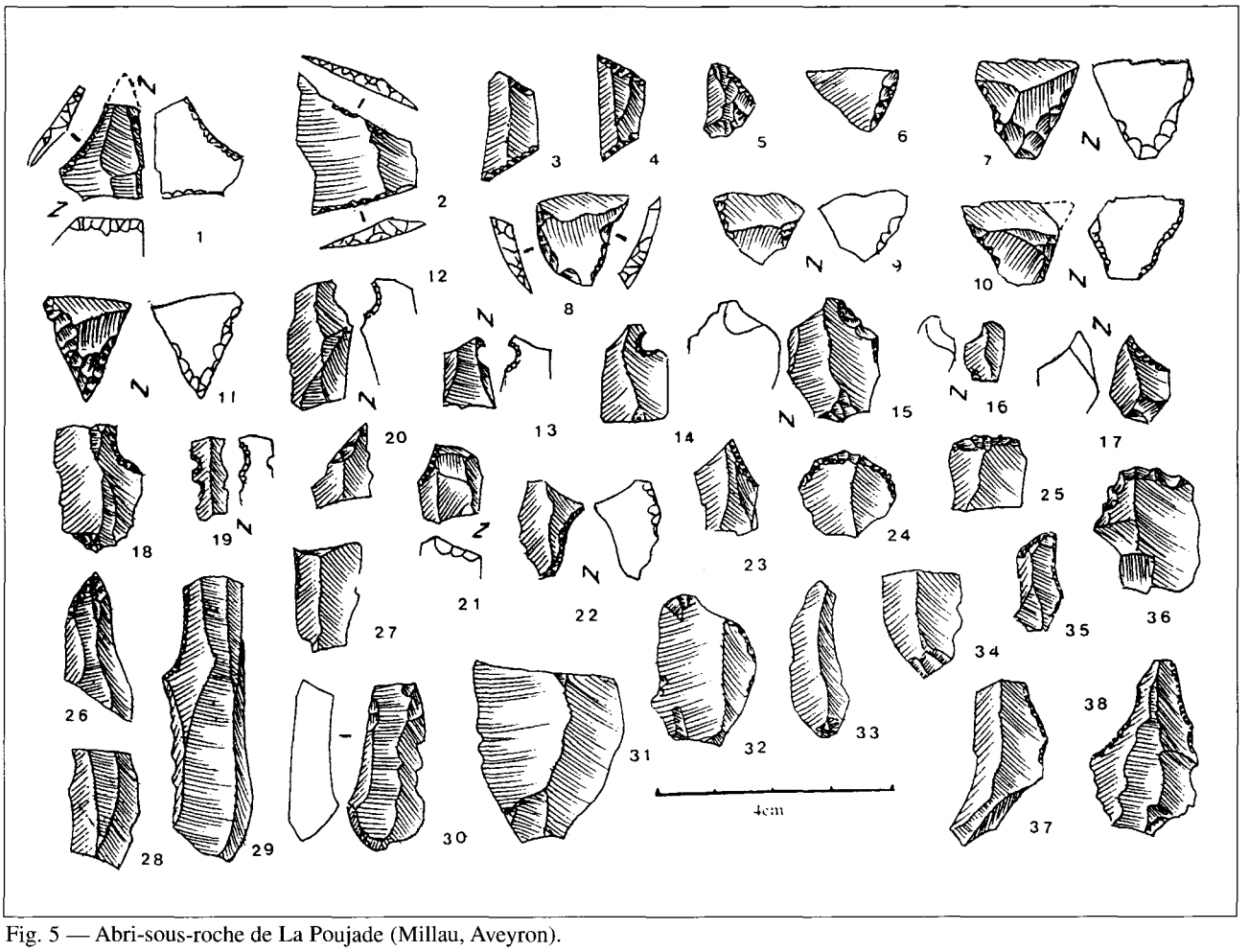

Fig. 5 — Abri-sous-roche de La Poujade (Millau, Aveyron).
Matériel lithique du niveau 7. Le trapèze du Martinet, le segment du Bétey, la flèche de Montclus sont des éléments qui, rappelant le type Cuzoul, renforceraient un certain rapprochement avec le domaine aquitain.

n° 14 à 17), soit 6%. Il existe 4 burins dont 2 dièdres (4%), 1 racloir, 1 nucleus et 5 fragments de nucleus (flancs, tablette).

En fait, le niveau 8 présente une industrie lithique proche de celle de l'abri du Roc Troué à Sainte-Eulalie-de-Cernon (Aveyron) (Maury, Frayssenge, 1994). Certaines des pièces comme les microlithes, ainsi que la technique de la lame fracturée sur coche et celle du micro-burin, sont présentes et identiques à ce qui est défini comme Montclusien tardif. On note que la qualité du débitage est inférieure à celle qui est visible dans le matériel du niveau 9. Il est tourné vers l'obtention d'éclat utilisé brut comme outil. Le pourcentage des pièces brutes dans les deux niveaux est particulièrement démonstratif avec pour le niveau 9 : 37% d'éclats, 53% de modules lamellaires et éclats laminaires ; pour le niveau 8 : 54% d'éclats, 22% de modules lamellaires et éclats laminaires.

Le matériel céramique du niveau 8

La céramique du niveau 8 est représentée par 36 unités. 87% de cet ensemble, de couleur brun à bistre, expose un traitement de surface extrêmement grossier. Cette poterie, à paroi épaisse, est mal cuite ; elle montre un dégraissant irrégulier, avec de gros éléments cristallins, dont de la calcite. Quelques tessons semblent appartenir à une même jarre. Un autre lot, encore plus numériquement rare est qualifié par une poterie, à surface semblant avoir reçu un certain soin, et dont la pâte est mieux cuite, de couleur variant du chamois jusqu'au noir. Dans ce type, la paroi est plus fine et la pâte présente un dégraissant où domine la calcite à calibrage mieux maîtrisé. Cette céramique paraît s'illustrer, notamment, par des fragments appartenant à un col allongé (fig. 6 n°1). On doit signaler l'existence d'un bord de vase dont la lèvre est soulignée d'une suite d'impressions digitales (fig. 6 n°5), ainsi que celle d'une lèvre épaissie par une suite d'impressions (fig. 6 n°4).

Le matériel lithique du niveau 7

L'industrie lithique des strates du niveau 7 comprend 251 pièces brutes, soit 48% d'éclats, 39% de modules laminaires ou lamellaires et 12% de micro-éclats ou déchets de taille. Le débitage reste identique à celui de la couche 8 précédente. Les outils ou armes cynégétiques sur silex taillé sont représentés par 47 pièces. Ce sont tout d'abord des outils à retouche latérale (38%), sur lame (fig. 5 n°2), ou lamelle (fig. 5 n°11), ou éclat laminaire (fig. 5 n°1) (27%), et sur éclat (11%). La retouche est surtout grignotée directe, plus rarement irrégulière ou abrupte, inverse ou alterne (fig. 5 n°1, 21, 11, 32). Ensuite viennent les pièces tronquées (28%), dont 11 géométriques (25%) et 3 modules lamellaires à troncature (fig. 5 n°23) (3%). Les géométriques comprennent 2 trapèzes asymétriques à retouche inverse à la base, de type Martinet (fig. 5 n°1),

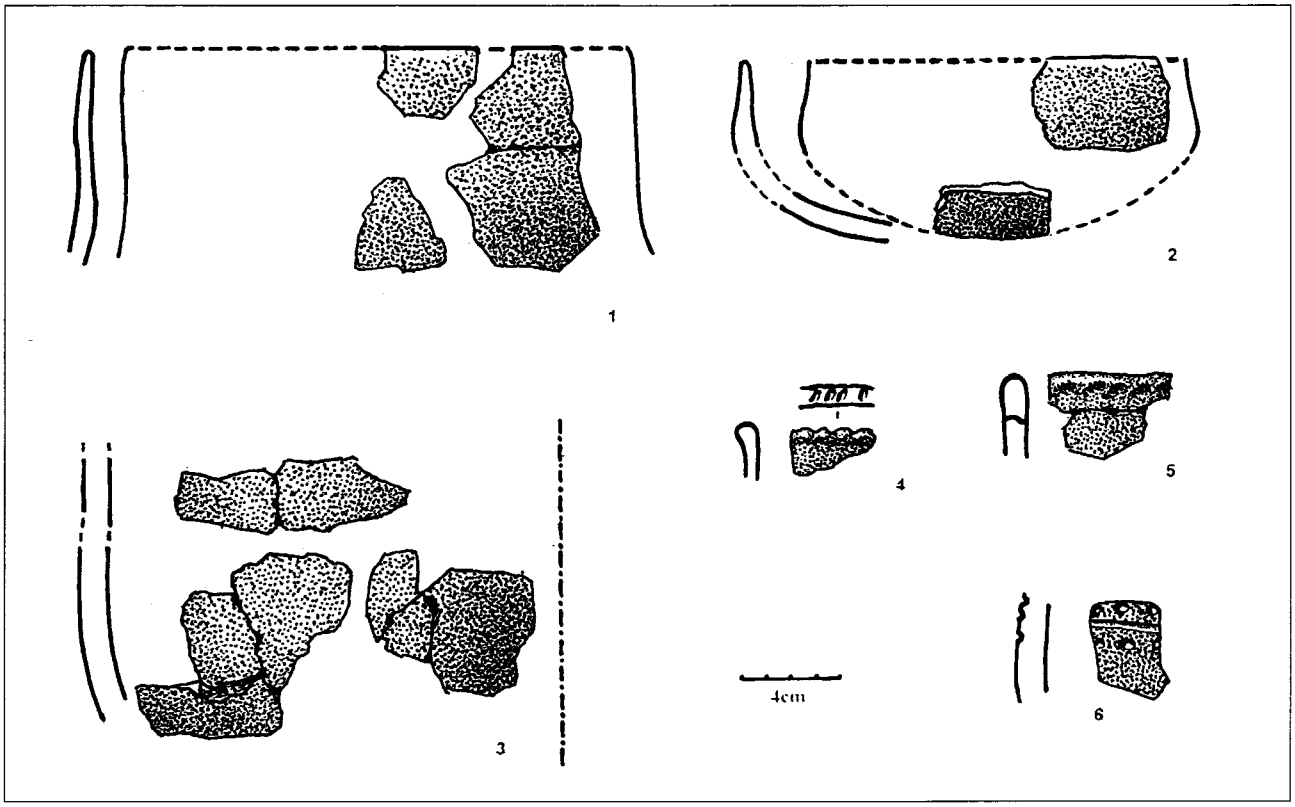

Fig. 6 — Abri-sous-roche de La Poujade (Millau, Aveyron). N°1, 2 et 3 : tessons céramiques des couches roucadouriennes faisant l'objet de reconstitution partielle. n°4 et 5 : type de décor modelé des couches primitives. n°6 : tesson découvert non en place et portant un décor typique du dernier stade du Néolithique ancien II «Epicardial».

1 trapèze asymétrique (fig. 5 n°2), 2 trapèzes symétriques longs (fig. 5 n°3, 4), 2 armatures tranchantes de type flèche de Montclus (fig. 5 n°7, 11), 3 armatures tranchantes à bitroncatures (fig. 5 n°8, 9, 10), 1 segment du Betey (fig. 5 n°5). On dénombre également des pièces techniques, soit 6 lames fracturées sur coche (fig. 5 n°13, 14) et 3 micro-burins (fig. 5 n°15, 16, 17) (16%) ; enfin des grattoirs sur éclat unguiforme (fig. 5 n°24, 25) ou fragment de lame (fig. 5 n°22, 36) (12%), une lame appointée par retouche abrupte (fig. 5 n°26) et esquillée (fig. 5 n°6). A côté de cet outillage sur chaille et silex, existent 3 petits galets de quartz taillés, type couteau à dos cortical et enlèvements latéraux et bifaciaux ; 2 galets portant des étoilures à leurs extrémités (percuteurs ou/et pilons) et 2 éclats de quartz retouchés en grattoirs.

Ce matériel présente un débitage identique à celui constaté pour les documents du niveau 8. Toutefois, les géométriques sont de plus grande dimension. Le trapèze de Martinet à ergot latéral, le segment du Betey, la flèche de Montclus, sont des éléments présents dans ce que S. Kozlowski (Kozlowski, 1976) a désigné comme industrie de type Cuzoul et renforce ici un rapprochement avec le domaine aquitain.

Le matériel céramique du niveau 7

La poterie comprend 26 unités. 38% représentent une céramique à dégraissant grossier et irrégulier, mal cuite, de couleur bistre, à paroi épaisse. 8 tessons appartiennent à la panse d'une même poterie (fig. 6 n°3). 2 tessons permettent de reconstituer une écuelle à lèvre émincée (fig. 6 n°2). 62% des tessons représente une céramique à dégraissant plus régulier, mieux cuite, à paroi plus fine et surface lisse, et de couleur plus claire. Au milieu d'un ensemble dont l'épaisseur de paroi est généralement de 0,9 cm, 2 fragments de panse détonnent par une épaisseur de 0,2 à 0,3 cm. Quelques unités de collages entre fragments de poterie provenant de micro-strates différentes sont en faveur de la subcontemporanéité des strates du niveau 7, en particulier 7a3 et 7e.

La Poujade révèle ainsi un processus particulier et précoce de néolithisation. Mais vu la difficulté de lecture de la stratigraphie, confirmation de ce phénomène devait alors être recherchée, et pour y répondre des séances de prospections ont été programmées. Faites principalement dans la vallée de l'Aveyron, elles révèlent l'existence de nombreuses stations à microlithes exprimant que la région a subi un sensible accroissement démographique au cours du VIIIe millénaire. Egalement, certains abris-sous-roche, avec un remplissage stratigraphique, bien que toutefois réduit, et parfois peu fiable, exposent les mêmes séquences évolutives vers la néolithisation, associant toujours céramique et microlithe (Les Amaruchs, La Vayssières et le Clos du Poujol à Campagnac, par exemple).

Mais, pour l'instant, le site le plus conséquent est celui de Roquemissou.

L'abri-sous-roche de Roquemissou (Gages-Monrozier, Aveyron)

C'est un vaste ensemble, composé de nombreux abris-sous-roche et de grottes ouverts dans une longue falaise bordant la rivière Aveyron. Le Locus I est un abri de faible surface, contenant une stratigraphie de l'ordre du mètre, formée de multiples traces de foyers (III à IX) appartenant au Néolithique ancien (fig. 7). Cette occupation se localise en partie dans une large fosse creusée dans un sédiment exogène ayant lessivé des habitats azilo-sauveterriens. Le Locus II, situé à 20 m à l'est, est l'abri le plus vaste. Sous près de 0,60 m de sédiment remanié, se poursuit une stratigraphie par-

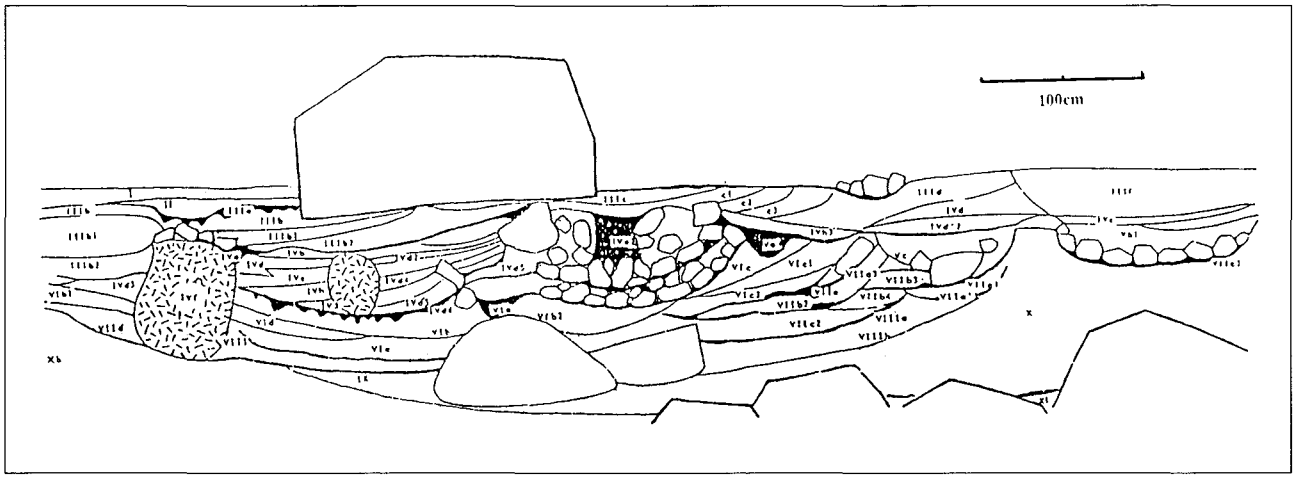

Fig. 7 — Abri-sous-roche de Roquemissou (Montrozier, Aveyron). Coupe stratigraphique synthétique du Locus I. La couche XI offre quelques traces sporadiques charbonneuses lessivées appartenant à de l'Azilo-sauveterrien. Les couches Xb et X sont des cailloutis sablonneux, résultats du ravinement et du lessivage d'occupations Azilo-sauveterriennes. Les couches IX à III occupent l'emplacement d'une large fosse creusée dans le sédiment sous-jacent et elles sont surmontées de gros blocs consécutifs à l'effondrement d'une partie du surplomb de l'abri ; elles présentent un remplissage fait d'une multitude de micro-strates appartenant au Roucadourien. La couche 2 est un fond de fosse chasséenne. La couche 1 est un humus de surface.

faitement en place d'environ 2 m de puissance, contenant une suite ininterrompue de foyers sauveterriens, sus-jacents à une forte occupation azilienne.

Ce sont surtout ces deux locus qui nous intéressent aujourd'hui. Etant complémentaires, ils composent à eux deux une suite stratigraphique continue entre l'Azilien et la fin du Néolithique ancien.

Roquemissou offre donc des convergences très nettes avec La Poujade (ne serait-ce que par la présence des mêmes séquences stratigraphiques), ainsi que des appoints non négligeables (comme le puissant impact d'occupations azilo-sauveterriennes) ; par contre, on distingue des dissemblances qui ajoutent, en fait, un intérêt supplémentaire à l'étude générale. Le site est, en effet, placé à l'endroit où se dégage une plaine étale, formée par l'Aveyron, dont le lit fait limite entre une rive gauche, aux monts élevés et érodés de terrain primaire (Les Palanges), et une rive droite appartenant à un Plateau jurassique de type caussenard (Causse Comtal). La Poujade est, au contraire, placée dans un canyon étroit (La Dourbie) dans un milieu uniquement caussenard (Causse du Larzac et Causse Noir).

Les datations

Pour pratiquer les analyses C14, les charbons de bois ont été prélevés dans des cuvettes de foyer bien limitées, formant milieu clos, dont la documentation matérielle exposait des caractères bien démonstratifs (céramique, microlithe, faune domestique). Les datations sur charbons de bois (J. Evin) des niveaux Néolithique ancien sont éloquentes avec notamment :

Ly-4688/VIIIc1 = 7400 +/- 250 B.P., soit 6440 av. J.-C.
Ly-4100/VIIa2 = 7040 +/- 200 B.P., soit 5930 av. J.-C.
Ly-4098/IVb = 6240 +/- 330 B.P., soit 5230 av. J.-C.

Elles confirment celles obtenues à La Poujade (fig. 24), bien que certaines d'entre elles, au dire du laboratoire, soient probablement rajeunies par pénétration de radicelles dans un remplissage peu épais :

Ly-4687/VIIIa3 = 5785 +/- 105 B.P., soit 4700 av. J.-C.
LY-4098/Vb2 = 4080 +/- 200 B.P., soit 2600 av. J.-C.
Ly- 3732/FIV = 5020 +/- 190 B.P., soit 3800 av. J.-C.
positionnées toutefois sous du Chasséen.

Les restes environnementaux

La population fluviatile est un exemple, parmi d'autres, des différences visibles entre les deux sites. A La Poujade, on trouve presque exclusivement le saumon qui, absent à Roquemissou, est alors suppléé par du cyprinidé, auquel s'ajoutent l'unio et le castor qui, eux, sont inconnus à La Poujade. La macrofaune de La Poujade est composée d'espèces qui trahissent la présence de forêts étendues et denses. Par contre, l'existence du cheval à Roquemissou, ainsi que celle de l'ours, du chamois et du cervidé, exprime un environnement de forêts clairsemées.

Une première étude anthracologique (C. Heinz) inscrit Roquemissou dans la dynamique méditerranéenne. L'occupation actuellement la plus ancienne attribuée à l'Azilien, est caractérisée essentiellement par les gymnospermes (*Pinus sylvestris* et *Juniperus sp.*) qui désignent un milieu ouvert où les influences montagnardes sont particulièrement sensibles ; mais l'existence de feuillus, quoique discrets, fait associer cette phase à une période de transition entre les conditions typiquement sèches du Pléniglaciaire et celles de l'optimum Postglaciaire. Au Néolithique ancien, la chênaie caducifoliée s'installe très vite, alors que le pin sylvestre régresse, annonçant l'optimum climatique Postglaciaire dont l'élévation de la température, et surtout celle des précipitations, ont pour conséquence un phénomène de diversification du paysage. L'absence d'essence calcifuges signifie sans doute que les néolithiques ont plutôt exploité les espèces végétales développées préférablement sur les terrains caussenards. Les premiers témoins de l'action de l'homme se concrétisent aux périodes récentes de la séquence avec, en l'occurrence, le buis qui atteint 17%, signifiant peut-être les premiers signes de la dégradation de la chênaie, suite aux nouvelles pratiques agro-pastorales.

Les analyses palynologiques, sédimentaires, pétrographiques, malacologiques, etc. n'ont pu, à ce jour, s'effectuer par faute de moyens.

L'agriculture (P. Marinval et R. Buxo) est attestée par la présence de blé (*Triticum aestivo-compactum*) jusqu'aux couches les plus anciennes du niveau VIII. Plusieurs espèces de légumineuses et autres graminées ont été reconnues sur le site mais, assez étrangement, elles se seraient perdues au cours des analyses (!).

L'étude archéozoologique (P. Fontan) considère l'existence de trois catégories qui sont établies en fonction du type de faune (sauvage/domestique) et des motivations qui justifient la chasse (nutrition, fourrure).

La catégorie A concerne la faune domestique, c'est-à-dire en particulier les ovicaprinés et les bovidés (*Bos taurus*) dont la petite taille adulte indiquerait un processus de domestication. Ce groupe totalise 19,1% des restes de macrofaune. Les ovicaprinés (avec un N.M.I le plus élevé) et le boeuf sont les espèces les plus nombreuses sur le site. Ces deux espèces sont proportionnellement plus nombreuses dans la partie supérieure de la stratigraphie, dans les niveaux IV et III, avec un maximum de 13 spécimens dans le niveau IV. Cependant des restes d'ovicaprinés sont présents, plus profondément, dans la couche VI, jusqu'à un très important témoin de mouton dans la couche VIIIa4. Le boeuf, actuellement le plus ancien à Roquemissou, se

trouve dans la même couche VIIIa4, mais aussi au-dessous dans la couche VIIIb3.

La catégorie B est constituée par les espèces chassées dans un but nutritionnel : *Cervus elaphus*, *Capreolus capreolus*, *Sus scofra* et *Equus caballus*. Cette catégorie, avec 98 spécimens, est la plus importante numériquement, et comprend deux espèces dominantes dont le sanglier (33,3%) et le cerf élaphe (20,4%), abondantes notamment dans le niveau VI. Le cheval est uniquement situé dans le niveau X, le plus ancien de la stratigraphie, appartenant à l'Azilo-sauveterrien, et ne concerne donc pas notre étude sur le Néolithique. Il devait peupler les milieux ouverts hérités de la fin des périodes glaciaires. Le sanglier et le cerf, avec toutefois le chevreuil, indiqueraient au contraire une extension de la couverture forestière. La disparition du cheval dans les couches néolithiques conforte par ailleurs le rétrécissement des milieux ouverts au profit des milieux boisés.

La catégorie C est composée d'espèces sauvages dont la chasse ne semble pas être en rapport avec la consommation de viande. Ce sont tous des carnivores : mustélidés, canidés, ursidés, comptant 6 espèces qui regroupent 1/3 des spécimens. *Meles meles* est l'espèce majoritaire avec plus de la moitié des pièces (10,5%). Toutes ces espèces sont principalement distribuées dans les niveaux IV et III, à l'exclusion de l'ours, qui se trouve dans la couche VI. Il faut remarquer que dans cette catégorie les félidés (*F. sylvestris* et *L. lynx*) et les grands canidés (*C. lupus*) sont absents.

La microfaune, cependant très abondante, n'a pu être étudiée, faute de moyens.

Le matériel lithique du Niveau IX

Le niveau IX ne concerne qu'une fine lentille charbonneuse, réduite à une partie des carrés J26/27 ; aussi la documentation est-elle extrêmement réduite.

On relève 14 éclats de silex et 70 fragments de quartz.

Le matériel lithique du niveau VIII

Plus conséquent que le précédent, ce niveau a été décapé en vingt et une micro-strates, réparties dans les carrés H25, I et J24, 25, 26, 27 et K25, 26 ; les plus étendues sont les couches a', a1 et c. La puissance de l'ensemble du niveau est de l'ordre de 13 cm.

Le lithique du niveau VIII comprend 44 pièces, dont notamment 53% de lamelles étroites à bord abattu, 9% de grattoirs, 20% de triangles scalènes. Outre de nombreux éclats lamellaires ou bruts, on distingue : fragments de lamelles (fig. 8 n°1, 2, 3, 20) ; fragments à retouche bilatérale (fig. 8 n°36, 37) ou unilatérale (fig. 8 n°40, 41) ; pièce à retouche unilatérale (fig. 8 n°39) ; lamelle de type Montbani à retouche denticulée (fig. 8 n°31) ; déchets thermiques à retouche esquillée (fig. 8 n°28, 29) ; petite lamelle à retouche unilatérale (fig. 8 n°27) ; fragment de lamelle à retouche Montbani oblique (fig. 8 n°25) ; microlithe à retouche abrupte unilatérale (fig. 8 n°7, 8) ; triangle de type Montclus (fig. 8 n°10, 42) ; triangle scalène (fig. 8 n°13, 14, 15, 22, 35) ; pointe rappelant le type Sauveterre (fig. 8 n°33, 34) ; pointe fusiforme à bord abattu (fig. 8 n°17) ; micro-flèche tranchante à retouche oblique à partir d'une troncature (fig. 8 n°19) ; fragment d'une pièce à grande retouche oblique denticulée (fig. 8 n° 21) ; grattoir sur éclat long (fig. 8 n°16) ; grattoir sur éclat court (fig. 8 n°44) ; fragment de grattoir (fig. 8 n°30) ; grattoir à retouche inverse unilatérale (fig. 8 n°24) ; burin à pointe retouchée (fig. 8 n°26) ; armature à retouche abrupte unilatérale (fig. 8 n°23).

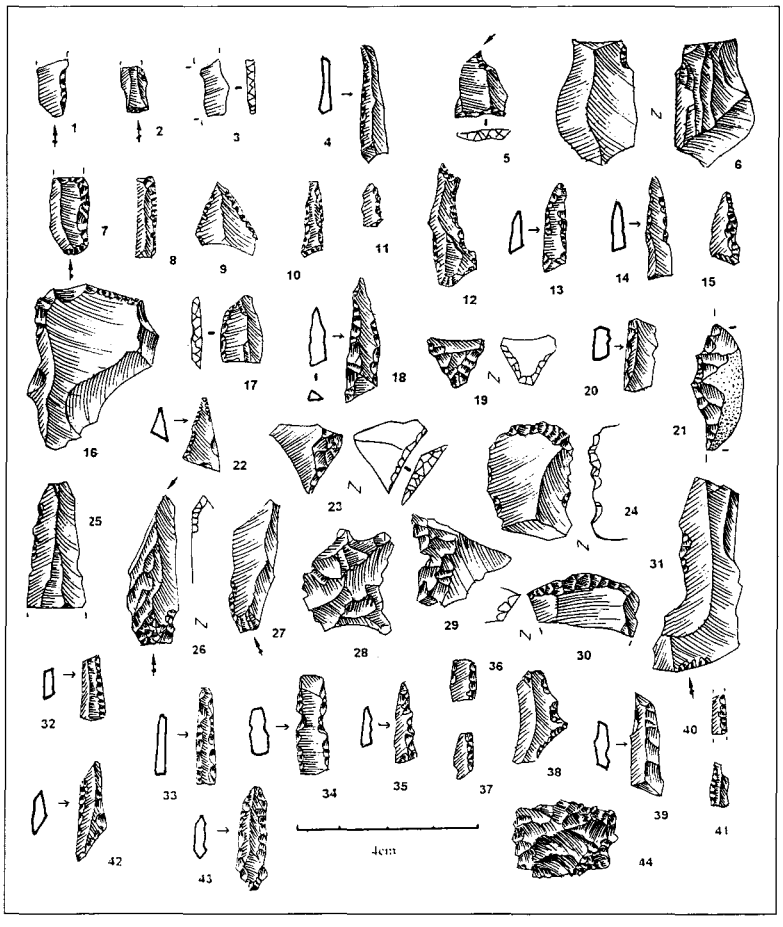

Fig. 8 — Abri-sous-roche de Roquemissou (Montrozier, Aveyron). Matériel lithique du niveau VIII. Ensemble microlithique mêlé à quelques pièces provenant vraisemblablement des flancs de la fosse creusée en milieu Azilo-sauveterrien (n°16, 18, 44, 21, 26). Le silex est de couleur blonde avec des nuances blanches. La micro-armature tranchante n°19 est typique du Néolithique ancien conventionnel.

Le matériel céramique du niveau VIII

On dénombre 73 tessons de poterie d'un matériau peu solide, peu cuit, ne permettant aucune reconstitution. La couche la plus profonde qui a donné un tesson céramique est VIII c1, qui est daté de - 6440.

Le matériel lithique du niveau VII

Moins conséquent que le précédent, le niveau VII ne comprend que 13 micro-strates, étendues sur les carrés H22, 23, 24, 25, 26 ; I24, 25, 26, 27 ; J26, 27 ; K26, 27. Les couches les plus étendues sont VII b2 et surtout VIIb3. La puissance de l'ensemble du niveau est de l'ordre de 8 cm.

On dénombre 20 pièces dont notamment 20% de lamelles étroites à bord abattu, 8% de grattoirs, 30 % de triangles scalènes. Ce sont : triangle de type Montclus (fig. 9B n°8) ; triangle scalène (fig. 9B n°4, 9, 10, 15, 16, 19) ; éclat retouché (fig. 9B n°1, 2, 7) ; éclat à retouche inverse avec trace d'utilisation (fig. 9B n°13) ; éclat épais à retouche esquillée en étagement (fig. 9B n°20) ; fragment de triangle scalène (fig. 9b n° 12, 21) ; grattoir avec retouche inverse abrupte (fig. 9B n°11) ; armature type Martinet, fracturée côté droit, avec retouche envahissante sur la face supérieure (fig. 9B n°17) ; pointe genre Martinet avec retouche abrupte sur un côté et à la base amincissement avec retouche envahissante (fig. 9B n° 18).

Le matériel céramique du niveau VII

Il faut rappeler que le niveau VII est moins conséquent que le VIII, aussi la faiblesse numérique de la documentation est-elle bien plus apparente, autant en ce qui concerne le lithique que la céramique. 9 tessons sont découverts dans les couches VIIb2 et VIIb3 et 2 dans VIIc3. Au-dessus les six micro-strates n'ont pas livré de céramique, tout comme au-dessous la couche VIId, pourtant bien étendue. Ces fragments ont la même apparence que ceux du niveau VIII.

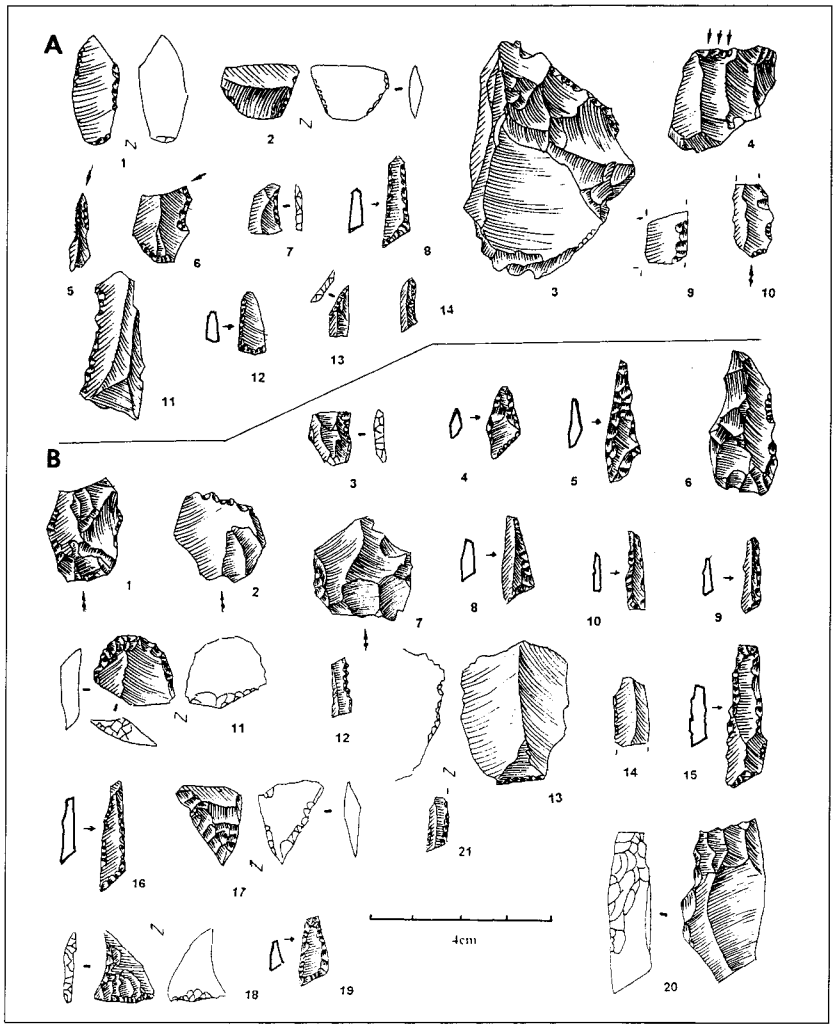

Fig. 9 — Abri-sous-roche de Roquemissou (Montrozier, Aveyron). Matériel lithique du niveau VII en B, et des niveaux VI et V en A. Dans un ensemble hypermicrolithique rappelant le Sauveterrien du sud-ouest (scalène long ou court, lamelle à bord abattu), on relève la présence de pièces traditionnelles au Néolithique ancien (An°2 et Bn°17) ; par contre d'autres sembleraient provenir des flancs de la fosse creusée en milieu franchement Mésolithique (Bn°13, n°20).

Le matériel lithique des niveaux VI et V

Les niveaux V et VI sont d'une puissance trop réduite, de l'ordre de 10 cm, et leur documentation trop numériquement faible, pour que la nomenclature du matériel puisse faire, ici, l'objet d'une distinction entre chacun d'eux. Le niveau VI comprend 14 micro-strates qui sont réparties sur les carrés H25, I25,26, J25, 26, 27 et H25. La couche la plus conséquente est VIb qui s'étale sur une portion de 5 carrés (H/I25, I/26 et H26). Le niveau V comprend 11 micro-strates que se partagent les carrés H23, 24 et 25. La couche la plus étendue s'étale sur ces trois carrés.

On dénombre : triangle scalène (fig. 9A n°8), microlithe à deux bords abattus (fig. 9A n°5) et deux fragments ; microlithe triangulaire (fig. 9A n°12) ; éclat épais à retouche écailleuse (fig. 9A n°3) ; fragment de nucleus (fig. 9A n°4) ; fragment lamellaire à bord abattu (fig. 9A n°7) avec stigmate d'utilisation et retouche inverse semi-abrupte ; éclat lamellaire à retouche semi-abrupte, légèrement denticulé (fig. 9A n°10).

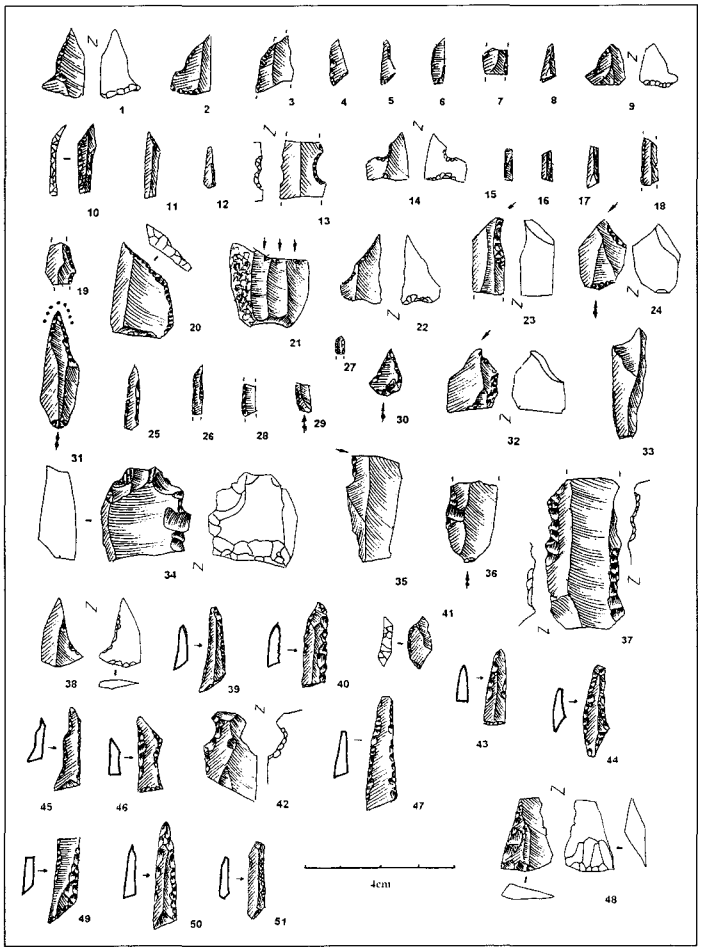

Fig. 10 — Abri-sous-roche de Roquemissou (Montrozier, Aveyron). Matériel lithique du niveau IV. Le pourcentage de pièces microlithiques apparaît plus conséquent encore, bien que l'on constate l'absence de scalène court. On note la présence de la pointe et du trapèze du Martinet, le grattoir long ou court (comme dans Combe Grèze), le microburin, le nucleus à lamelle, ainsi que la retouche Montbani.

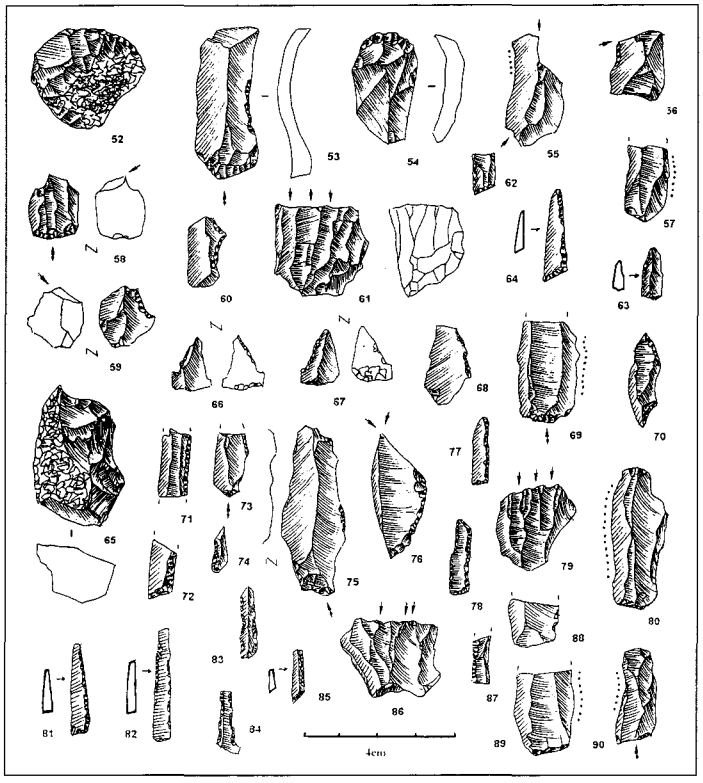

Fig. 11 — Abri-sous-roche de Roquemissou (Montrozier, Aveyron). Matériel lithique du niveau IV. Le pourcentage de pièces microlithiques apparaît plus conséquent encore, bien que l'on constate l'absence de scalène court. On note la présence de la pointe et du trapèze du Martinet, le grattoir long ou court (comme dans Combe Grèze), le microburin, le nucleus à lamelle, ainsi que la retouche Montbani.

Le matériel céramique du niveau VI et V

Le niveau VI a livré 108 tessons céramiques, dont l'un est renforcé d'un cordon en relief, un autre présente les traces d'un bouton riveté et un autre une rayure sur un cordon en relief. Naturellement c'est la couche la plus conséquente qui a donné le plus grand nombre de tessons (soit : 25).

Le niveau V a livré 18 tessons céramiques sans caractère particulier.

Le matériel lithique du niveau IV

Ce niveau occupe la presque totalité de l'étendue de la fouille, souvent dégagée hors de la fosse qui restreignait en surface les niveaux inférieurs ; de nouveaux carrés sont alors exploités. 28 micro-strates ont été répertoriées, pouvant comme IVd occuper 8 carrés, ayant une puissance commune de l'ordre de 15 cm. Généralement composées de sédiment cendreux blanc ou gris, mêlé de limon brunâtre à la périphérie, les couches sont souvent entrecoupées de passées orangées. Au nord-est une cuvette-foyer comblée de sédiments noirs (IVa, Iva1, IVa'1). Divers trous de poteau et des systèmes de calage ont été relevés, mais c'est surtout un ensemble de traces de structure en matière périssable qui originalise le niveau (fig. 12).

Les modules lithiques transformés ou utilisés comme outils, ou bien comme pièces techniques, sont au nombre de 90. On dénombre 20% de lamelles étroites à bord abattu, 38% de triangles scalènes, 5% de grattoirs, 10% de trapèzes, Ce sont : module lamellaire arqué et court, à 2 ou 4 pans, de type Montbani ; lamelle étroite ; fragment lamellaire de type Montbani avec stigmate d'utilisation sur l'un de leur fil (fig. 11 n°55, 56, 69, 20, 90) ; retouche latérale irrégulière (fig. 10 n°33, 36; fig. 11 n°73, 75, 89), denticulée (fig. 10 n°37, fig. 11 n°60), coches (fig. 10 n°42) ; lamelle à dos (fig. 11 n°71, 72) et retouche semi-abrupte (fig. 11 n°70). Ce sont les microlithes et les pièces tronquées qui composent le groupe le plus important (66,5%). La première des composantes se caractérise par le groupe des lamelles étroites à bord abattu de type sauveterrien. Lamelle et fragment

à bord abattu simple (fig. 10 n°7, 15, 16, 17, 18, 27, 28 ; fig. 11 n°77, 78, 82, 84, 85) ; pointe à bord abattu (fig. 10 n°12, 26, 40, 46) ; pointe à dos à un ou deux bords abattus (fig. 10 n°25, fig. 11 n°63) ; fragment de lamelle à bord abattu et troncature (fig. 11 n°62) ; lamelle étroite à troncature (fig. 10 n°11). Le triangle scalène à bord abattu est représenté par 10 pièces : scalène court (fig. 10 n°4, 5, 8, 47, fig. 11 n°64, 85) ; scalène allongé (fig. 10 n°39, 45, 50) ; scalène à base concave de type Montclus et fragment (fig. 10 n°44, 49) ; pointe courte (fig. 10 n°30) ; pointe fusiforme (fig. 10 n°41, fig. 11 n°70).

Cet ensemble présente des pièces hyperpygmées qui sont à rapprocher de celles que l'on trouve dans les phases récentes du Sauveterrien du Midi de la France, notamment dans le Montclusien.

Avec ce lot se distingue la pointe du Martinet (fig. 10 n°1, 2, 38, 48, fig. 11 n°66, 67) dont la base est parfois à retouche inverse plate de type Sonchamp. Parmi les pièces diverses : lame courte à troncature oblique (fig. 10 n°20) ; perçoir sur lamelle obtenu par retouche semi-abrupte convergente (fig. 10 n°31) ; grattoir (3,5%) sur éclat épais (fig. 11 n°52, 65) ; en bout de lame courte (fig. 11 n°54) ; éclat esquillé et tronqué utilisé comme racloir (fig. 10 n°34). Les pièces techniques (9%) comprennent : nucleus (4,5%), à lamelles en mitre (fig. 10 n°21, fig. 11 n°61, 79, 86) ; microburin (8,5%) (fig. 10 n°23, 24, 32, 35, 58, 59).

Le matériel céramique du niveau IV

Comme le lithique, la céramique est alors numériquement mieux représentée. 113 tessons ont été relevés, généralement de petite dimension, bien que très épais. Aucune forme ne paraît restituable. On peut seulement noter une possible incision sur la surface d'un tesson, ainsi qu'une lèvre au bord légèrement ourlé.

Le matériel lithique du niveau III

Niveau étendu sur l'ensemble du décapage, soit 13 carrés (H22, 23, 24, I22, 23, 24, 25, 26, J24, 27, K25, 26, 27), comprenant 13 micro-strates d'une puissance commune de l'ordre de 10 cm. Une cuvette, placée en

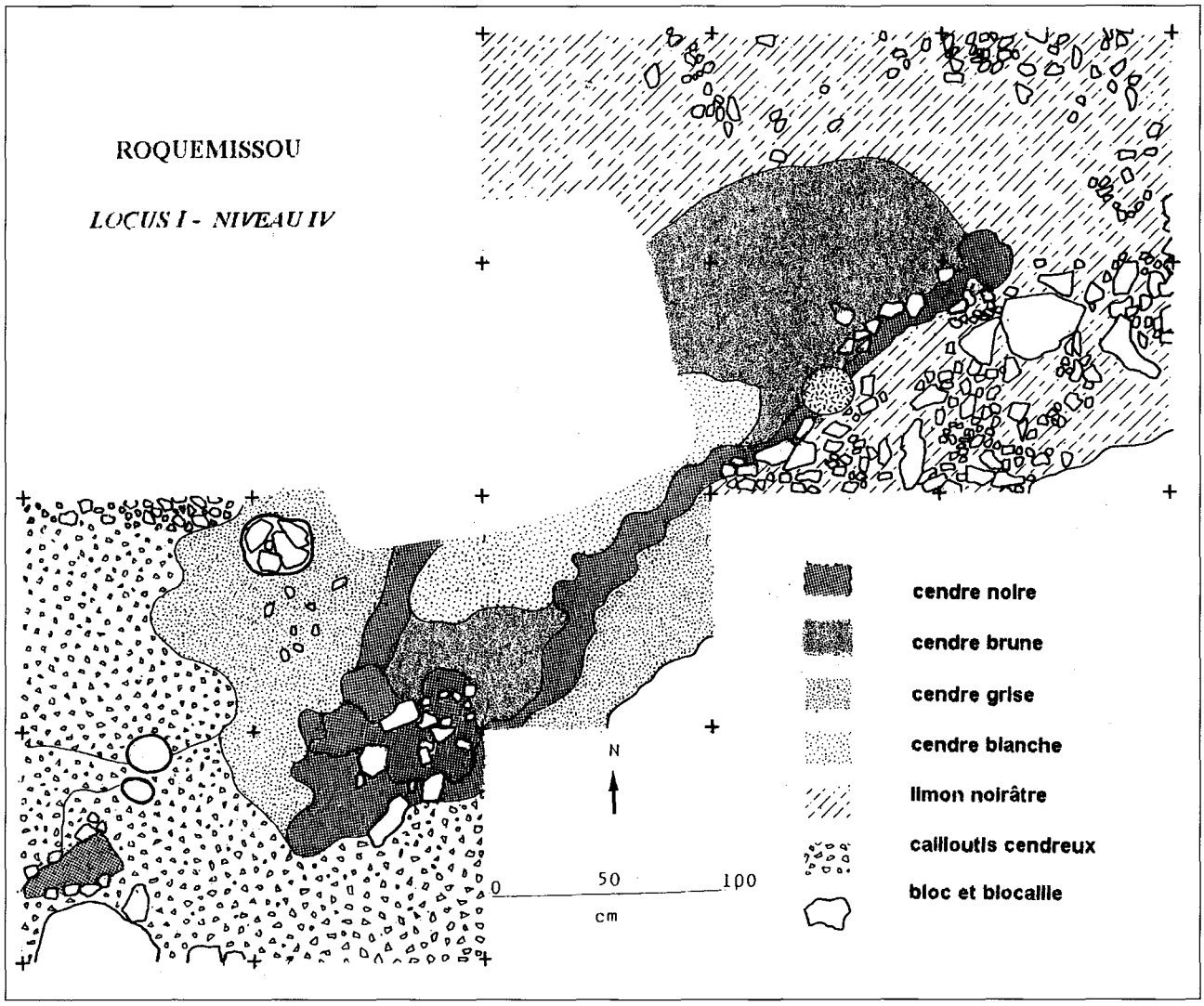

Fig. 12 — Abri-sous-roche de Roquemissou (Montrozier, Aveyron). Relevé des différents sédiments et de l'emplacement des structures en matière périssable au niveau IV.

son centre, est comblée de pierres. Une structure arquée, en IIIc1, est adjacente à une succession de petites lentilles de sédiments charbonneux (IIIc1) et de limon rubéfié (IIIc2).

Les modules transformés en outils ou pièces techniques comprennent 56 pièces obtenues à partir de silex à nuance grise, beige, noire ou blonde, de bonne qualité. On dénombre 2% de lamelles étroites à bord abattu, 11% de grattoirs, 0% de triangles scalènes, 16% de trapèzes, 18% d'armatures tranchantes.

On distingue : fragment lamellaire brut présentant des stigmates d'utilisation (fig. 14 n°35, 43) ; outillage lamellaire avec enlèvement latéral (23,5%), soit par retouche directe, parfois inverse irrégulière (20,6%), soit denticulée et coche (fig. 13 n°17, fig. 14 n°32, 41, 49, 56), ou semi-abrupte (fig. 13 n°16), grignotée (fig. 13 n°8, 10, fig. 14 n°38), ou encore à bord abattu (fig. 13 n°4).

Les pièces tronquées (39,5%) sont surtout représentées par des armatures géométriques : pointe du Martinet dont la troncature conserve une ébauche d'ergot latéral, avec une base façonnée par retouche inverse plate (fig. 13 n°23, fig. 14 n°28, 29, 30, 37, 40) ; trapèze du Martinet à troncature gauche et base faite par retouche semi-abrupte ou plate (fig. 14 n°33, 53, 58) ; trapèze à troncature alterne et base encochée (fig. 13 n°7) ; armature tranchante, généralement triangulaire ou trapézoïdale, obtenue par bitroncature inverse ou directe et retouche rasante directe issue de la troncature, variant du microlithe (fig. 13 n°2, fig. 14 n°36) au macro trapézoïdal (fig. 13 n°3), en passant par la taille moyenne (fig. 13 n°1) ; certaines sont fracturées (fig. 13 n°24, fig. 14 n°31, 52) ; l'une d'elle à 3 troncatures pourrait rappeler selon sa position la pointe du Martinet (fig. 13, n°22).

Leur technologie rappellerait l'armature type Montclus ou Jean-Cros et de Sublaine, la troncature alterne de certaines pièces pourrait s'assimiler à la flèche du Chatelet.

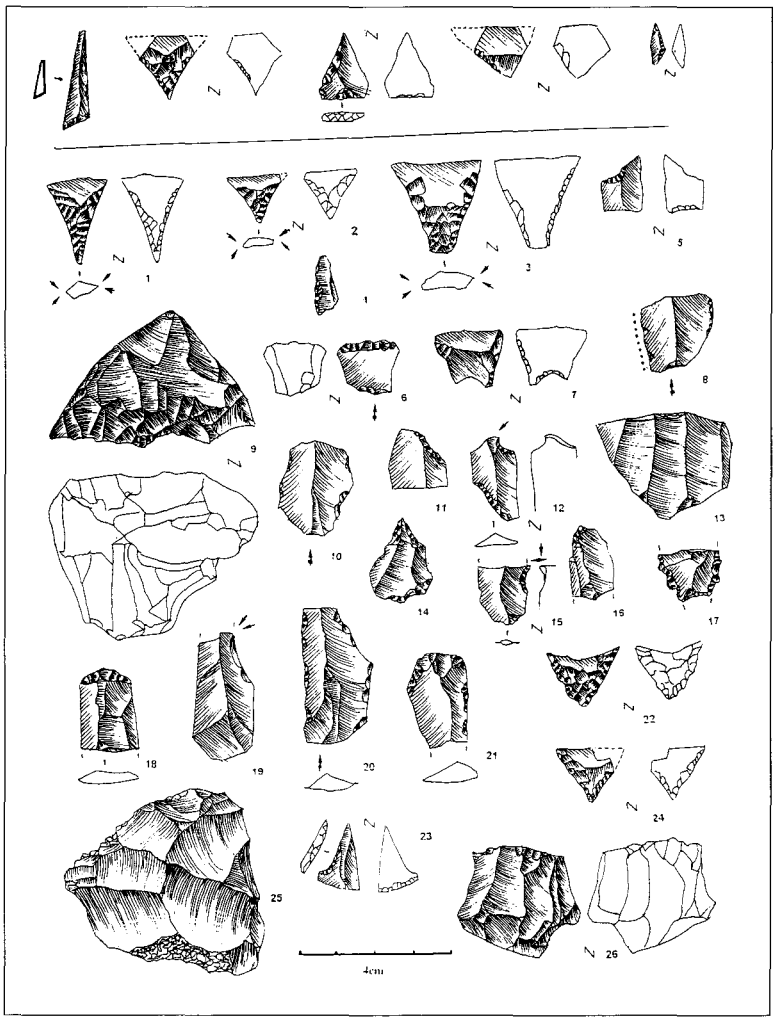

Fig. 13 — Abri-sous-roche de Roquemissou (Montrozier, Aveyron). Matériel lithique des couches IIIb et III b2. Au-dessus, quelques documents de surface. Cet ensemble évoque l'industrie lithique du sud-ouest, dans le Roucadourien classique, marquant une néolithisation affirmée. Armature tranchante à bitroncature semi-abrupte ou retouche directe envahissant la face supérieure, pointe et trapèze du Martinet, microburin, grattoir nucléiforme ou long sur lame, lame à retouche irrégulière, fléchette à base concave, troncature, etc.

Il est à noter une fléchette à base concave (fig. 14 n°48) semblable au type du Martinet II et III. Le grattoir est sur éclat tronqué (6,39%), sur module lamellaire (7%) (fig. 13 n°18, fig. 14 n° 44), sur éclat épais à tranchant réaffûté sans corniche (fig. 14 n°42). La pièce appointée (3%) est représentée par un perçoir à retouche abrupte sur éclat épais (fig. 13 n°14) ou sur lamelle par retouche distale semi-abrupte (fig. 14 n°55). Le burin (1,5%) ne se distingue que par un exemplaire fait sur cassure. Comme pièce technique, on dispose : nucleus (9%) soit de type pyramidal (fig. 13 n°9), soit en tambour (fig. 13 n°26), tablature (fig. 13 n°25), fond à lamelle (fig. 13 n°13) ; microburin (11%) (fig. 13 n°34, fig. 14 n°43, 50, 51) ; lamelle à fracture sous coche pseudo-microburin (fig. 13 n,°15) ; micro-burin opposé à une troncature oblique (ébauche d'armature?) (fig. 13 n°12) ; coup de burin (fig. 14 n°45). Les supports sont des fragments ou des courtes lamelles de type Montbani à deux pans, aux bords relativement parallèles et au profil arqué.

Ce matériel du niveau III, avec ses courtes lames Montbani à retouche denticulée, ses grattoirs et parmi ses armatures celles qui sont tranchantes en relation avec le trapèze du Martinet, s'inscrit dans le style Roucadourien et se retrouve dans des sites comme Combe-Grèze, La Poujade, le Roc Troué (Aveyron) ou le Martinet, la Borie del Rey (dans le sud-ouest).

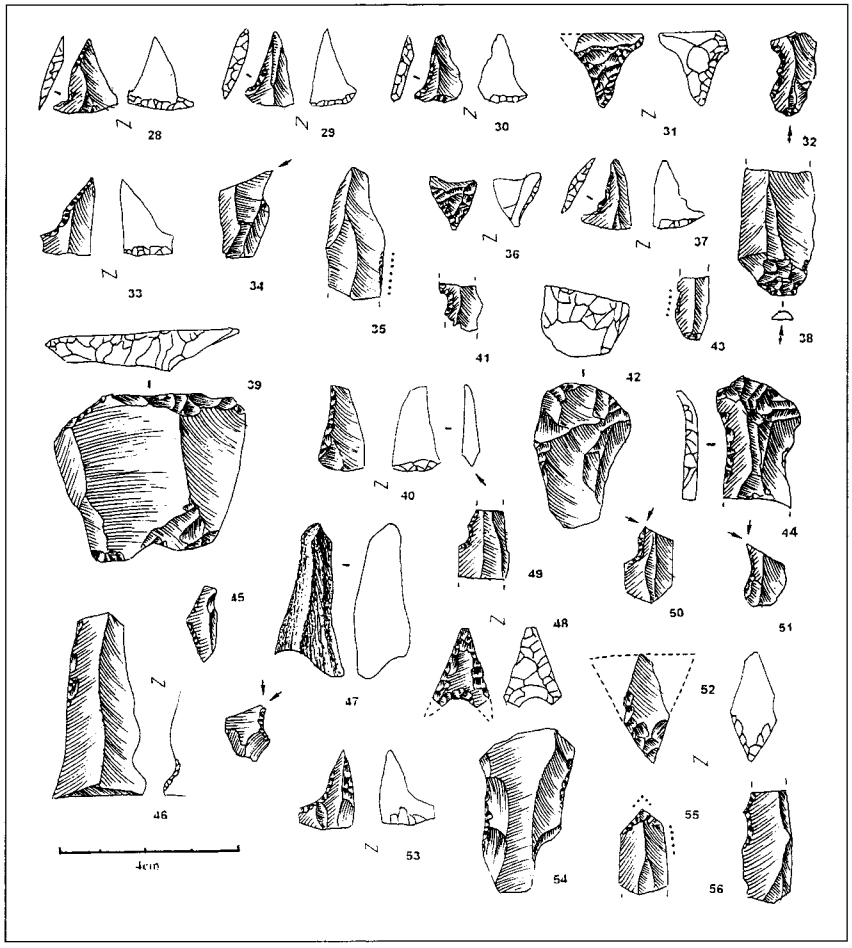

Fig. 14 — Abri-sous-roche de Roquemissou (Montrozier, Aveyron). Matériel lithique des couches IIIb et III b2. Au-dessus, quelques documents de surface. Cet ensemble évoque l'industrie lithique du sud-ouest, dans le Roucadourien classique, marquant une néolithisation affirmée. Armature tranchante à bitroncature semi-abrupte ou retouche directe envahissant la face supérieure, pointe et trapèze du Martinet, microburin, grattoir nucléiforme ou long sur lame, lame à retouche irrégulière, fléchette à base concave, troncature, etc.

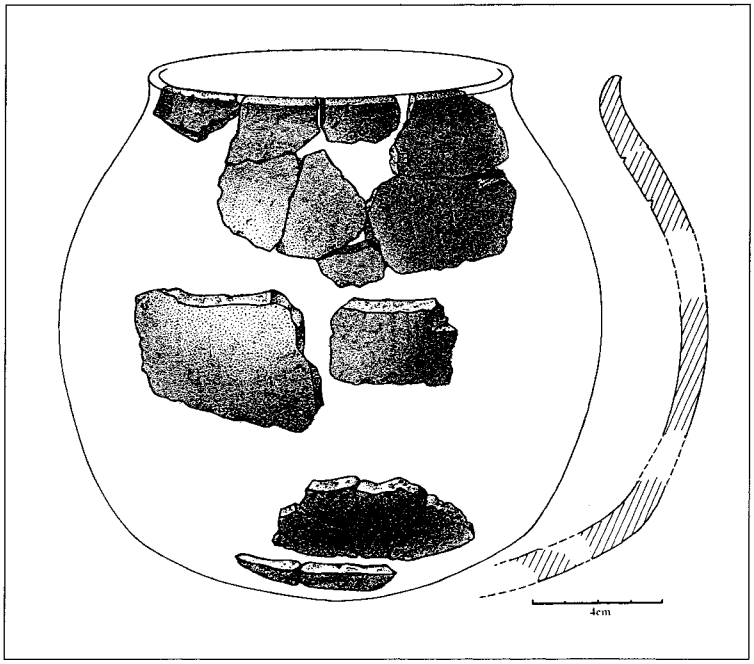

Fig. 15 — Abri-sous-roche de Roquemissou (Montrozier, Aveyron). Poterie reconstituable provenant du niveau III du Locus I.

Le matériel céramique du niveau III

Le matériel céramique comprend 117 tessons dont 48% appartiennent à IIIb1 et 29% à IIIb2. C'est de cette dernière couche que provient un fragment décoré d'impressions, ainsi qu'un fragment possédant une anse en ruban. Un ensemble de 17 tessons, provenant de la couche IIIb2, compose une forme restituable (fig. 15). Elle compose un galbe hémisphérique simple avec un fond légèrement aplani et une embouchure à lèvre légèrement ourlée. La surface présente un lissage grossier, sans aucune ébauche de décor. Les parois sont caractérisées par une forte épaisseur et les tessons montrent des plans de joints spécifiques du montage au colombin cylindrique étroit, imparfaitement contrôlé. La pâte, autant par sa couleur que par les types d'ingrédients qu'elle contient, est comparable à celle des documents céramiques de La Poujade. Notons que, dans la filiation technico-chronologique établie par la «Morphométrie macroscopique» et confirmée par la «Granulométrie en Analyse d'Image» (Arnal et al. 1987), cette céramique est d'une modélisation plus primitive que celle du Cardial. Cette observation est développée plus loin (fig. 23).

La Grotte IV de Saint-Pierre-de-la-Fage (Hérault)

La grotte s'ouvre dans la falaise rocheuse qui limite le Causse du Larzac à l'ouest du village de Saint-Pierre-de-la-Fage. Elle fait partie d'un vaste ensemble troglodytique qui comprend six grottes et deux abris-sous-roche, malheureusement fortement détériorés par des fouilles clandestines. Seule la grotte IV avait conservé quelques témoins exploitables.

La stratigraphie et les datations

Sous une couverture sédimentaire totalement remaniée, recelant du matériel de l'époque du Bronze, Néolithique final et Néolithique moyen, apparaissent plusieurs

résidus successifs de couches en place, mais réduites en surface (Oa, Ob, Oc, 1a et 1b) présentant toutefois une assez abondante documentation chasséenne.

Ce n'est qu'au-dessous que les strates sont plus étendues, malgré la présence d'un sondage clandestin (fig. 16 et 17).

Les couches 3a, 3b, 3c, 3d, et 4a appartiennent au Néolithique ancien dit «Epicardial», avec une datation de :

Gif-1922/4a = 6200 +/- 400 B.P., soit 5180 av. J.-C.

celles qui les surmontent, désignées comme 2a, 2b, 2c, expriment, dans leur caractère culturel, un prolongement des précédentes, toutefois dans un contexte particulier qui fut, à cette occasion, nommé «Fagien», avec une datation de :

Gif 2180/2a = 5520 +/-150 B.P., soit 4370 av. J.-C.

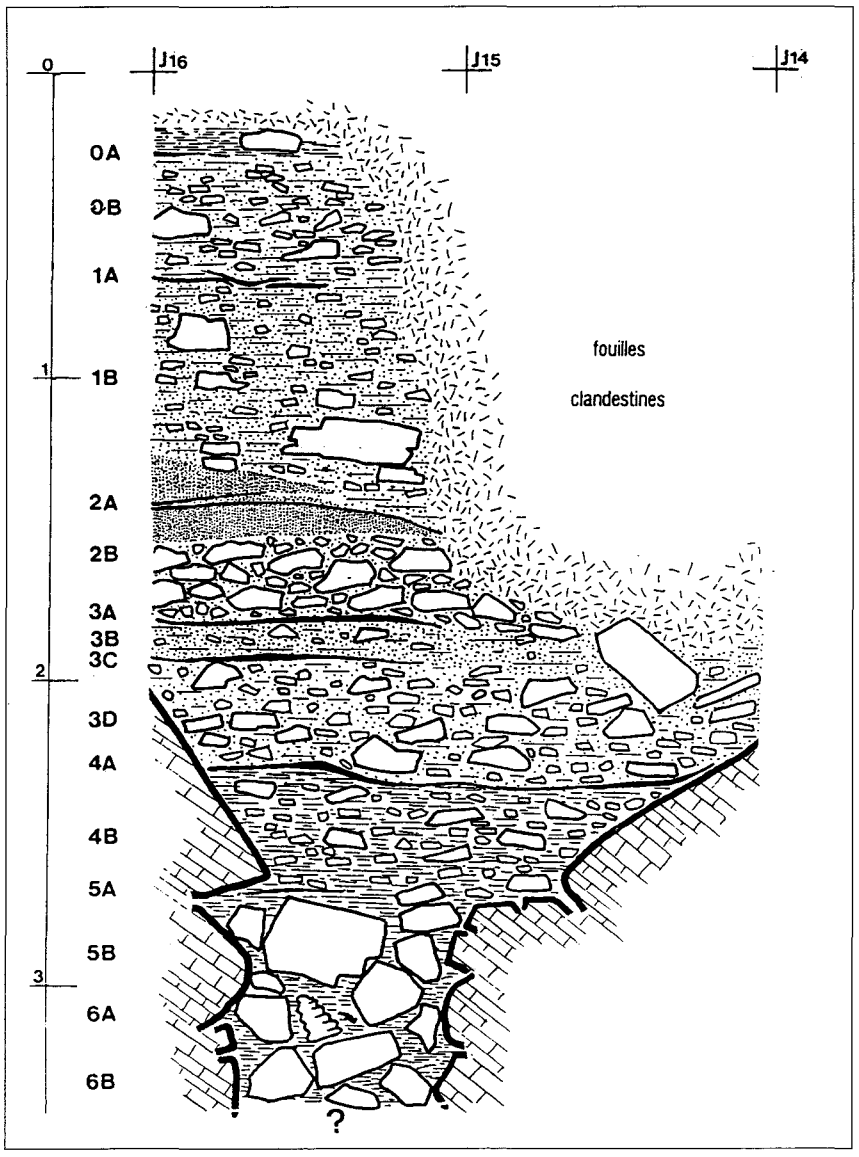

Fig. 16 — Grotte IV de Saint-Pierre-de-la-Fage (Hérault). Coupe frontale de la stratigraphie, dirigée ouest-est. A partir de la couche 4b, il s'agit d'un sondage effectué dans un espace réduit, entre la paroi et un amoncellement de blocs d'effondrement ; espace trop exigu qui explique peut-être que les couches 6 et 5 n'aient pu être déterminées. L'ensemble 4 et 3 appartient à la Phase II du Néolithique ancien (Epicardial). Le niveau 2 recèle du Fagien de la Phase III du Néolithique ancien. Les couches 1 et 0 présentent du matériel Chasséen.

Les restes environnementaux

La sédimentologie (M-A Courty-Fédorof) montre que le remplissage résulte en majeure partie d'une sédimentation par ruissellements successifs de faible intensité qui ont remanié deux types de matériaux : un stock calcaire grossier résultant de la désagrégation des parois de la grotte et un stock argilo-sableux, peu carbonaté, d'origine karstique.

Cinq ensembles sont observés. Seul le niveau V nous intéresse ici. Il diffère des quatre premiers (limons sablo-argileux ou sables limoneux) par sa forte teneur en argile. Ce niveau peut se scinder en trois sous-ensembles successifs : tout d'abord un gros cailloutis lâche dans une matrice grumeleuse ; puis un petit cailloutis mêlé à un sédiment pulvérulent très compact ; enfin un sédiment grumeleux pulvérulent qui repose sur un agencement compact de gros blocs au sud et d'une argile karstique au nord.

L'anthracologie (J.-L. Vernet) dénote qu'entre les occupations chasséennes et celles du Néolithique ancien, aucune différence significative ne s'observe. La flore témoigne que la végétation atlantique des Causses, encore peu touchée par l'homme, se caractérise par le chêne et le pin sylvestre. La position méridionale du site le rapproche plus des milieux néolithiques des collines et des plaines. Le *Quercus sp.* à feuillage caduc est dominant, accompagné essentiellement de *Buxus sempervirens* (rare), de *Acer opulifolium*, *Rhamnus gr. catharica*, *Prunus mahaleb* et *Pinus sylvestris*. La faible représentation du pin et du buis est en faveur d'une atteinte sur le milieu encore peu importante. Par comparaison, à La Poujade (Krauss-Marguet, 1981) on observe au Néolithique ancien une forte dominance des chênes à feuillage caduc accompagné du buis sans que celui-ci atteigne une forte représentation avec le pin sylvestre et quelques rares genévriers, *Quercus cf. ilex-coccifera*, etc. Il n'y a pas de différence majeure entre La Poujade et Saint-Pierre-de-la-Fage si ce n'est la présence vraisemblable de chêne vert. Quant à l'action de l'homme sur la forêt néolithique, mesurée par la courbe du

buis, elle ne se fera vraiment sentir qu'à partir du Néolithique final.

L'étude archéozoologique (S. Bokonyi, M. Kretzoi, C. Mourer-Chauviré) montre que sur 7430 restes, seuls 2924 sont identifiables (soit près de 40%) ; proportion particulièrement basse qui, comme à La Poujade est due à l'extrême fragmentation des os, indiquant une exploitation intensive du moindre reste de protéine et de graisse, mais aussi un piétinement intense de la part des occupants. Les espèces animales sont très abondantes. Au total 50 à 52 espèces peuvent être identifiées : 5 mammifères domestiques (boeuf, mouton-chèvre, cochon, chien) ; 24 mammifères sauvages (dont l'auroch, le cerf, le chevreuil, le bouquetin, le cochon sauvage, le chat sauvage, l'ours brun, le renard, le lapin et le lièvre, du mustélidé) ainsi que 20 à 22 oiseaux sauvages. La circonstance de cette cohabitation d'espèces animales n'est pas entièrement le résultat d'une activité humaine. Sans aucun doute, la présence d'os d'animaux domestiques, d'ongulés sauvages, de carnivores, de lièvres et de lapins, de même que celle de certains oiseaux, est la conséquence de l'activité humaine sur place ; d'autres sont vraisemblablement transportés par des oiseaux nocturnes. Dans la faune sauvage, seulement le cerf et l'ours brun ont besoin d'une forêt grande et dense, tandis que le cochon sauvage vit dans un environnement humide, boisé ou broussailleux. Toutes les autres espèces découvertes préfèrent des forêts aérées par des clairières ainsi que des sols secs. Un grand nombre d'entre elles recherchent les montagnes et les falaises. En fait, cette population désigne un paysage proche de forêts claires, ouvertes, à feuillage caduc, ou de leur lisière. Enfin, il est à signaler que parmi la faune domestique on constate une augmentation quantitative des individus depuis les niveaux 4 et 5 jusqu'aux niveaux 3, puis une sensible régression dans les occupations plus récentes ; mais peut-être ce phénomène est-il seulement dû à une probable plus grande occupation de la couche 3.

Le matériel lithique

Le matériel lithique est extrêmement pauvre (fig. 18). Cinq armatures de flèches tranchantes de forme trapézoïdale avec retouche semi-abrupte alterne. Une pointe de forme triangulaire faite sur éclat lamellaire par retouche abrupte. Divers grattoirs et des lamelles ou fragments sans caractère.

Le matériel osseux

Le matériel osseux est également peu abondant

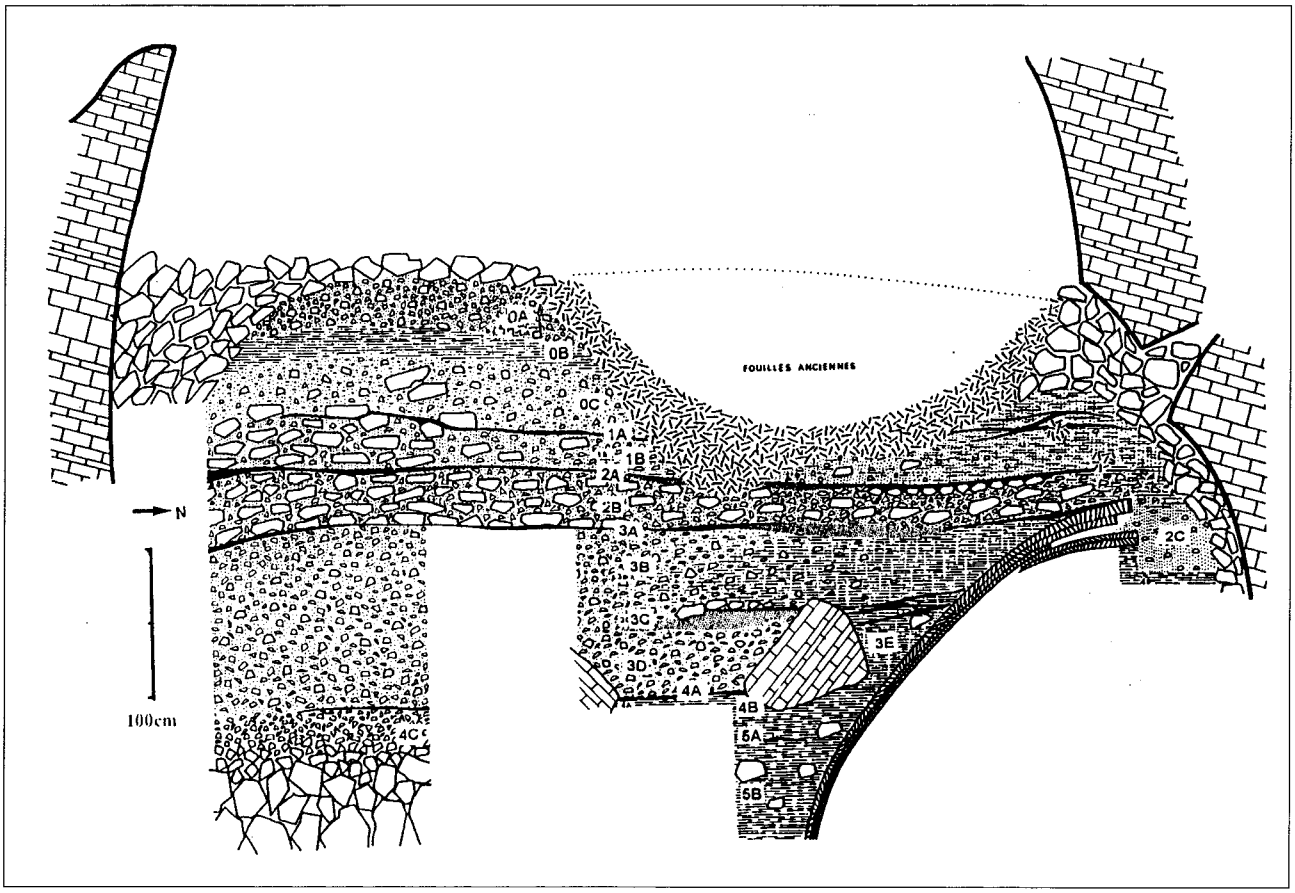

Fig. 17 — Grotte IV de Saint-Pierre-de-la-Fage (Hérault). Stratigraphie synthétique dirigée sud-nord. La partie sud, à gauche, est généralement constituée d'un sédiment très caillouteux, alors que la partie nord, à droite, devient progressivement argileuse. La base du remplissage, actuellement atteinte, se présente comme un chaos rocheux au sud, et sous l'aspect d'une épaisse semelle calciteuse à fort pendage dirigé vers le sud, sur laquelle s'appuient des sédiments argileux.

(fig. 19) avec cependant une originalité notable pour une pendeloque sinusoïdale (fig. 19, n°8).

Le matériel céramique du niveau inférieur

La céramique est par contre bien représentative, tout en étant quantitativement pauvre (fig. 20).

Dans les couches profondes de la stratigraphie, soit : 3d, 3e et 4a, la décoration, toujours tracée par cannelure, est faite d'un bandeau horizontal, proche de la lèvre, rempli de traits verticaux, et souligné d'une ou plusieurs lignes horizontales formant parfois un étroit bandeau de même nature que le décor principal. Dans deux cas, le large bandeau horizontal est formé d'une suite de double traits verticaux séparés de courts traits horizontaux successifs, ou bien de longs traits convergents bordés d'une suite de tirets.

Dans la couche 3c, on dispose d'un vase reconstituable et de divers tessons d'autres récipients, où la décoration est faite d'un bandeau constitué de métopes à remplissage de cannelures dont le tracé est interverti, horizontal/vertical, souvent souligné d'une ou plusieurs lignes horizontales de points faits de coups de poinçons.

Dans les couches 3a et 3b, le décor comprend soit des suites de courts bandeaux verticaux faits de traits ou de tirets, bordés de points ou de courts tirets, séparés par une plage vide ; soit d'un remplissage de points.

Ainsi, dans les couches profondes de la stratigraphie, on constate que le décor, s'il est toujours tracé par cannelure dans les occupations anciennes, voit dans les périodes récentes s'ajouter à la cannelure le poinçonnage. Le principe décoratif évolue depuis un remplissage fait par la répétition uniforme du même motif, pour passer à l'insertion, dans ce même développement, de l'inversion du motif, et arriver enfin à la séparation du motif. Les formes, quant à elles, sont préférablement hémisphériques, et la lèvre est ou bien légèrement rétrécie ou bien verticale, à bord droit.

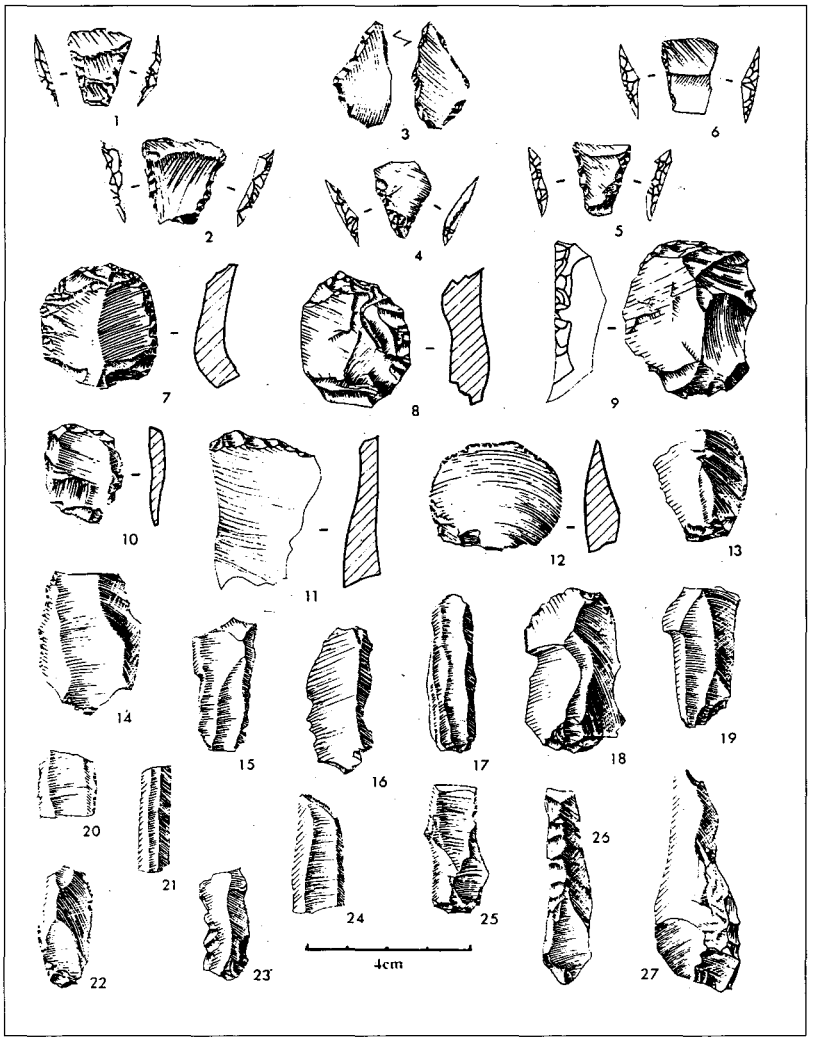

Fig. 18 — Grotte IV de Saint-Pierre-de-la-Fage (Hérault). Mobilier lithique des couches Néolithique ancien. n°1 et 2 : armatures tranchantes de 2a. n°3 : armature de 3c. n°4, 5 et 6 : armatures tranchantes de 4a. n°7 à 10 : grattoirs de 2a. n°11 à 13 : grattoirs de 3c. n°14 à 20 : lames et éclats lamellaires de 2a. n°25 : éclat lamellaire de 3a. n°22 à 24, 26 et 27 : éclats lamellaires de 3c. n°21 : fragment lamellaire de 3e.

Le matériel céramique du niveau moyen

La deuxième partie de la stratigraphie comprend les couches 2a, 2b et 2c. Parmi les neufs vases reconstituables (fig. 20), six d'entre eux ont une morphologie quasiment identique. C'est une panse au galbe prononcé, surmontée d'un col à lèvre légèrement éversée ou à bord droit. Pour les trois autres récipients, l'un ne possède pas de col mais une panse prolongée jusqu'à la lèvre selon un volume cylindrique, un autre présente une carène et le dernier est une grande jarre dont la lèvre rétrécie est renforcée d'un cordon. Les moyens de préhension sont tous des anses verticales en ruban, disposées dans la majeure partie des cas, au niveau de l'intersection de la panse et du col ; ou bien, sur deux exemplaires notamment, au niveau de la portion la plus prononcée de la panse. Le décor, tout en étant d'une extrême variété, est d'une conception uniforme ; il décrit toujours des bandeaux disposés en ligne horizontale, en arc, en guirlande simple ou opposée, ou bien il présente un développement court horizontal ou sinusoïdal. Le motif est traité de plusieurs manières : cordons appliqués, pastilles appliquées, courtes impressions en tirets et, une seule fois, courtes cannelures arciformes. Cette

grande diversité se manifeste encore dans les arceaux, toujours placés au-dessus de l'attache supérieure de l'anse, en particulier dans leur traitement, soit en pastille appliquée, soit en cordon impressionné, soit aussi en large bandeau à remplissage d'impressions, soit enfin par cannelure en arceaux opposés.

ESSAI DE SYNTHESE

Les témoignages que nous offrent ces trois sites nous avaient conduit à émettre diverses notions distinctives. Et pour tâcher de mieux les exprimer, nous exposerons ici les éléments essentiels qui se rapportent à chacune des cultures envisagées.

Tout d'abord, nos recherches sur les sites de La Poujade et de Roquemissou, nous avaient amenés à reconsidérer les phénomènes d'apparition du Néolithique dans le Midi méditerranéen, comme n'étant pas exclusivement dus à la diffusion du Cardial, du fait qu'il fallait compter alors sur l'existence du Roucadourien, d'une conception totalement différente.

D'autre part, la documentation céramique que nous avons mise au jour dans la grotte IV de Saint-Pierre-de-la-Fage nous a permis, dès cette date, de proposer également, et de développer par la suite (notamment : 1977, 1983, 1987, 1988) une division en trois stades de la IIe phase, dite Epicardiale. De plus, la découverte du Fagien, (Arnal, 1977) en tant que culture du Néolithique ancien nous avait entraîné à considérer comme obligatoire l'ajout d'une IIIe phase, aux deux phases reconnues jusqu'alors pour le Néolithique ancien Languedocien (Arnal, 1980). Nous rappellerons ci-dessous ces propos.

La Phase I du Néolithique ancien

Dans le Midi méditerranéen, entre le VIIe et le VIe millénaire, se développent deux cultures : le Roucadourien, réparti principalement dans les massifs intérieurs, et le Cardial, plutôt littoral, avec cependant quelques incursions à l'intérieur des terres, limitées toutefois aux vallées ouvertes par les fleuves côtiers de la Méditerranée (fig. 1).

Le Roucadourien

Tout comme La Poujade, Roquemissou permet de suivre la progression des périodes post-glaciaires puisque, au terme du Sauveterrien, semblent se manifester les premiers signes de la Néolithisation, notamment par la présence de légumineuses. Or un faciès au lithique hypermicrolithique, rappelant le Montclusien encore franchement mésolithique dans le sud-est de la France, est ici, sans doute dans une phase tardive, mêlé à des traces manifestes de néolithisation. Au début de la période Atlantique, vers le littoral provençal s'identifie le Castelnovien, alors que vers le sud-ouest se reconnaît le groupe à industrie de type Cuzoul ; la retouche Montbani sur module laminaire et le grattoir en bout sont leur caractéristique principale : cette particularité se retrouve, notamment, à Roquemissou. Il en est de même de la base concave et de l'esquillement inverse, localisés sous la pointe basale du triangle castelnovien, en continuité avec le trapèze de Montclus. C'est le cas aussi de la base rectiligne ou convexe, avec sa retouche plate ou semi-abrupte inverse, pour la pointe à ergot latéral en continuité avec le trapèze de Martinet.

En fait, la situation des gisements aveyronnais confère un rôle prédominant dans la mise en oeuvre du renouveau. Il s'agit d'une région charnière, grâce au cadre hydrogéologique particulier dont elle bénéfi-

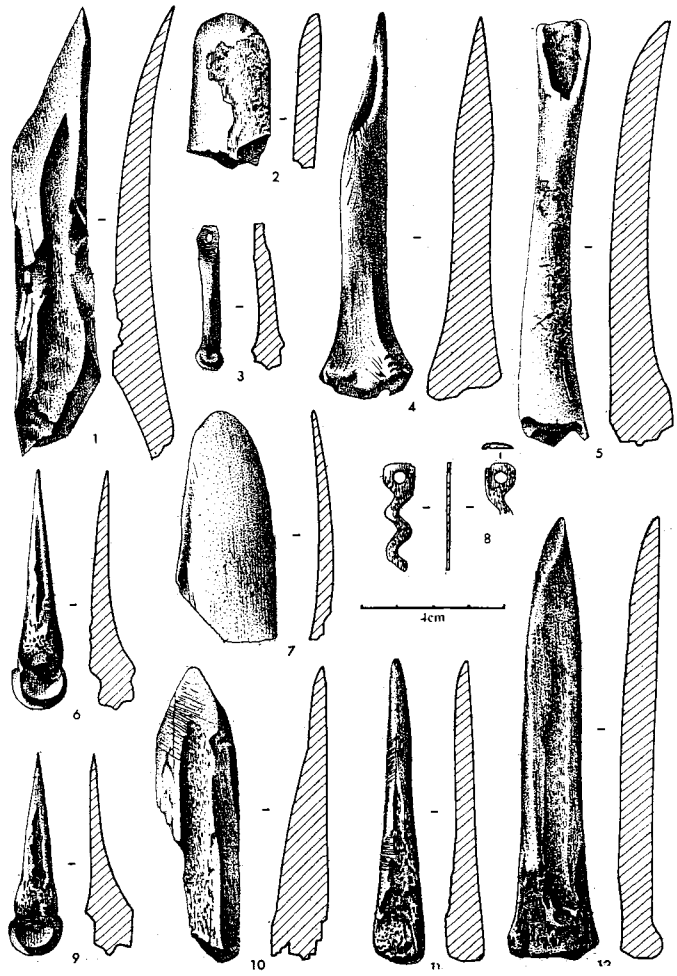

Fig. 19 — Grotte IV de Saint-Pierre-de-la-Fage (Hérault). Mobilier osseux des niveaux Néolithique ancien. n°1 à 6 : couche 2a. n°7 : couche 2b. n°8 : couche 3b. n°9 : couche 3d. n°10 et 11 : couche 3c. n°12 : couche 4a.

cie, où s'effectue le partage des eaux entre l'Atlantique d'une part et la Méditerranée de l'autre. Aussi présente-t-elle l'avantage d'un lieu où les contacts entre domaines aquitains et méditerranéens sont ouverts.

La céramique du Roucadourien

En ce qui concerne la céramologie, nous rappelons ici les principaux résultats qui ont permis de différencier, par des critères techniques, les différentes cultures du Néolithique (Arnal et Fabre, 1981) sur des tessons de sites languedociens que nous avons eu à notre disposition.

Le principe analytique est très simple et concerne des mesures effectuables sur des tessons, sans nécessiter pour cela leur destruction. La mesure la plus fructueuse est celle qui consiste à dénombrer et calibrer les grains de dégraissant, dans une surface de même dimension, au moyen d'une loupe binoculaire. Le calcul d'un indice, dit α, qui représente la somme du nombre de dégraissants par leur grosseur est alors particulièrement significatif pour les trois grandes étapes du Néolithique languedocien (N-A = 16,7 ; N-M = 22,7 ; N-F = 31,2). Et si l'on ajoute d'autre types de mesures comme par exemple : température de cuisson, diamètre/épaisseur, densité, porosité, on peut spécifier alors les faciès avec plus de précisions (fig. 22).

La caractérisation des céramiques par le calibrage du dégraissant se perfectionne alors au moyen de l'analyseur d'image (Arnal, Gril, Lalanne, 1987), et celle de sa constitution par son analyse minéralogique (Arnal, Onoratini, 1989) aussi bien par diffraction X, que par son étude en lame mince au microscope polarisant. L'analyseur d'image lié à un ordinateur, animé d'un logiciel créé à cet effet, et grâce à des calculs particulièrement précis, confirme en les approfondissant les résultats obtenus par loupe binoculaire. La composition minéralogique, quant à elle, fait ressortir une différence encore plus sensible entre Roucadourien et Cardial. Le premier présente un dégraissant très varié

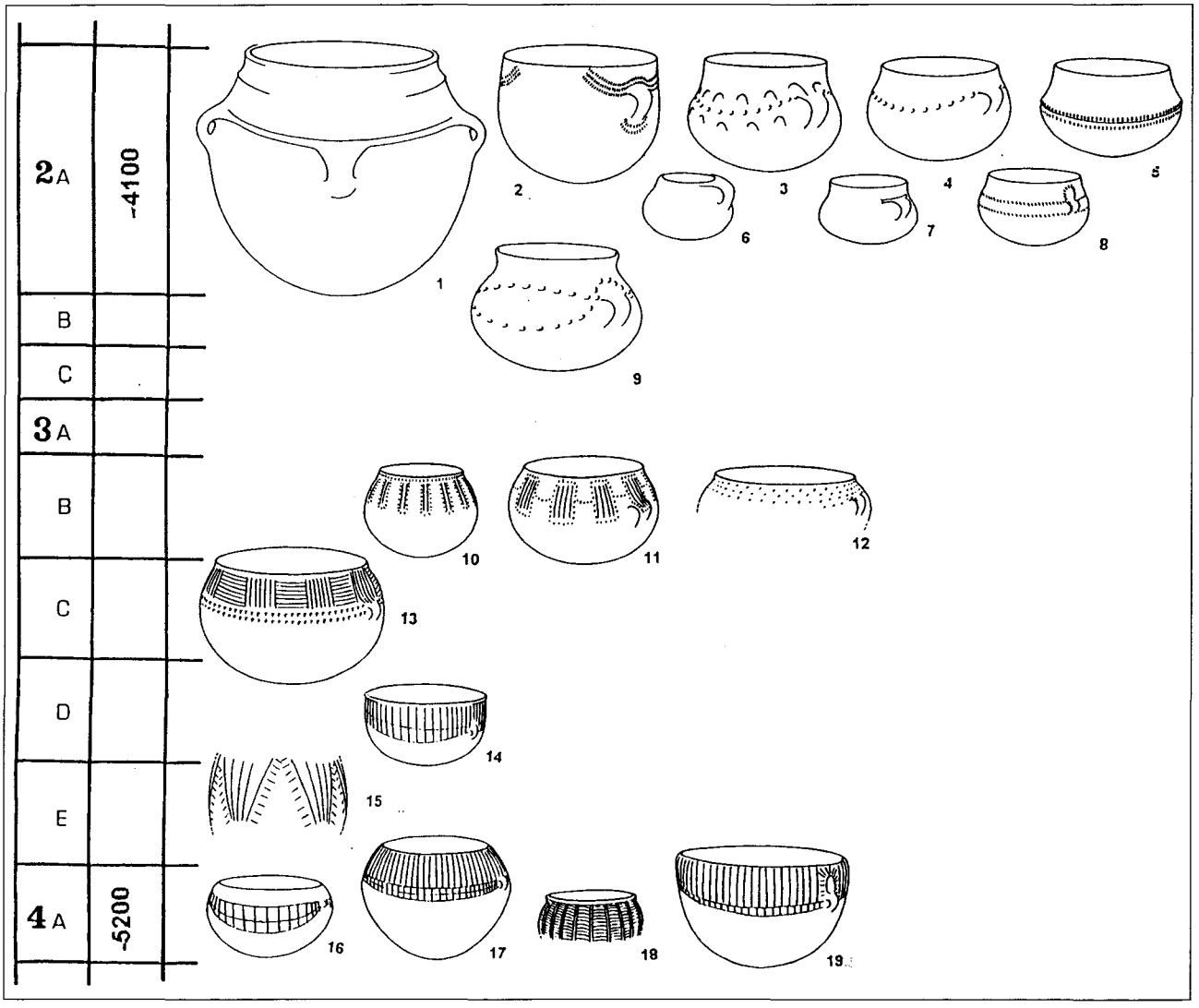

Fig. 20 — Grotte IV de Saint-Pierre-de-la-Fage (Hérault). Tableau synoptique de la céramique des niveaux du Néolithique ancien, en position stratigraphique. Bien qu'il se produise une réelle évolution dans sa variété et sa technique, on constate une nette perduration du principe décoratif, notamment pour le motif arciforme placé au-dessus de l'anse. Quant aux formes, tout en conservant cependant une morphologie de volumes simples, elles progressent vers une embouchure plus élaborée.

et ne semble refléter aucun choix particulier, si ce n'est qu'il est le produit d'un ramassage de particules directement avoisinantes ; on peut y trouver de la calcite ou du calcaire mêlé à de la chamotte avec d'autres éléments secondaires. Le second présente trois possibilités selon le lieu du site étudié : soit calcaire, chamotte et quartz ; soit uniquement chamotte et quartz, soit chamotte, calcite additionnée à du quartz en quantité faible. Dans le Roucadourien on n'a jamais encore trouvé de quartz qui est, au contraire, volontairement présent dans le Cardial.

Naturellement de nouveaux indices peuvent étendre encore davantage la spécificité, en restant toutefois dans le domaine de la technologie, sans faire appel aux mesures de typologie morphologique qui, par elles-mêmes, sont déjà convaincantes. Nos essais sur le traitement de surface par exemple sont éminemment concluants en ce sens, mais on ne peut en faire état aujourd'hui car la concrétisation de ces recherches est encore compromise par des contraintes imposées qui n'ont rien de scientifiques.

De plus, d'autres critères apparaissent évidents, notamment à l'appui de la reconstitution expérimentale. Cette méthode permet de découvrir des caractéristiques techniques dans le processus opératoire de confection que l'on peut analyser en essayant de refaire le document le plus semblable possible à l'authentique. Ce procédé démontre qu'il existe dans la céramique roucadourienne des caractères totalement absents dans les autres types de poteries. Le procédé de montage, déjà mal maîtrisé, ne comporte que la superposition de colombins étroits et cylindriques, à peine collés les uns sur les autres, donnant des parois épaisses et des tessons très fragmentaires. La pâte contient un dégraisssant souvent très volumineux et de nature extrêmement variée. La température de cuisson est très basse, de l'ordre de 500°, parfois moins, ne pouvant fournir qu'un document poreux, délité, friable et fragile. La forme du récipient fait appel à l'obtention du seul volume cylindro-sphéroïdal, particulièrement simple. La surface, extérieure comme intérieure, est à peine lissée. La coloration est généralement sombre avec de nombreux coups de feu. Aucun décor, rappelons-le n'a été découvert dans le Roucadourien ancien, et lorsqu'il peut se rencontrer dans le Roucadourien primitif comme dans le Roucadourien récent, il est alors manifestement rare. Chez le premier il applique le modelage, rappelant en cela certains décors de «l'anté-Cardial» de Pendimoun ; chez le second il est imprimé, semblant évoquer le procédé employé par «l'Epicardial» dans son dernier stade.

Le lithique du Roucadourien

On est obligé de constater que le Roucadourien présente une technologie du lithique, comme l'est celle de la céramique, totalement différente de celles du Cardial.

On note la présence de pièces qui généralement appartiennent au Mésolithique et qui, ici, perdurent au Néolithique. Il s'agit d'un ensemble hypermicrolithique, où dominent les lamelles étroites à bord abattu et le triangle scalène long qui, aux Fieux à Mires, dans le Lot (Champagne, 1983) appartiennent au Sauveterrien avec des datations plus anciennes que celles attribuées au Roucadourien primitif.

Comme à La Poujade, l'industrie lithique des couches III et IV de Roquemissou, semblable à celle des autres sites de même appartenance, a la particularité de présenter des microlithes dans un ensemble non standardisé. Cette coexistence peut résulter de diverses conjonctures. Elle peut procéder d'un mélange de matériel mésolithique appartenant aux couches profondes, avec du matériel conventionnellement roucadourien déposé au cours de l'occupation néolithique ; cette supposition apparaît peu vraisemblable au vu du mobilier du Locus II (à paraître prochainement). Mais cette association peut aussi concerner l'éventualité de la perduration d'un faciès mésolithique récent en voie de néolithisation. En fait, vu la multiplicité des occupations, brèves et restreintes, que témoigne le nombre considérable de micro-strates plus ou moins imbriquées, cette variété du lithique serait-elle due au piétinement de l'homme lors de ses passages successifs dans un espace particulièrement restreint ? Ou bien reflète-t-elle le potentiel dynamique certain qui devait se manifester à cette époque intermédiaire où nécessairement pouvait exister un inévitable tâtonnement entre perduration et renouveau ?

Or ne faut-il pas rappeler qu'au Poeymaü les hypermicrolithes prennent de l'importance dans les niveaux supérieurs ; phénomène à mettre en parallèle avec les processus visibles dans les processus visibles dans le Midi de la France où le Montclusien, phase récente du Sauveterrien, se charge en pièces hyperpygmées représentées, notamment, par le triangle de Montclus.

Aussi, ne serait-il pas plutôt envisageable que soit, là, une caractéristique propre à définir le Roucadourien ancien, complétant ainsi la définition du Roucadourien classique, telle que l'a proposée J. Roussot-Laroque (Roussot-Laroque, 1988) ?

Une telle hypothèse, encore fragile il est vrai vu la faiblesse numérique du matériel actuellement récolté, mériterait une plus profonde investigation. On comprend alors combien il serait judicieux d'entreprendre des recherches dans des sites plus conséquents, en menant des fouilles avec encore plus d'affinement, si cela était possible.

Fiabilité des stratigraphies

C'est pourquoi, il est indispensable d'exposer ici les raisons qui rendent recevables nos conjectures.

Les stratigraphies de La Poujade et de Roquemissou apportent des éléments encore insuffisants, nécessitant alors l'ouverture d'un programme de recherche qui ne peut se développer que par la fouille d'autres sites. Les remplissages actuellement mis au jour, étant particulièrement complexes, percés de terriers et susceptibles d'erreurs, exigent que des données encore plus conséquentes soient apportées.

Pour notre part, il est vrai que, conscients des difficultés de lecture de la stratigraphie, nous avons dû rejeter de multiples zones douteuses pour ne garder que celles apparemment crédibles, tout en admettant que quelques défauts aient cependant pu nous échapper. Mais l'intérêt de leur étude n'en demeure pas moins évident, d'autant plus qu'il faut reconnaître que le nombre, la distribution logique comme la répétition d'une documentation cohérente, aussi bien dans le lithique et dans la céramique, comme dans la faune et dans la flore, plaident en faveur de la fiabilité d'une stratigraphie.

A La Poujade par exemple, les restes de faune étudiés par S. Bokoniy expriment une parfaite concordance avec les repères stratigraphiques. Les rapports des espèces domestiques/sauvages sont de 0/100 dans les couches mésolithiques, de 13/82 pour les couches Néolithique ancien, de 55/45 pour les niveaux chasséens, de 67/33 pour celles du Néolithique final. La domestication, nulle au Mésolithique, apparaît modestement au Néolithique ancien pour s'intensifier rapidement au cours de la progression du temps.

Les restes d'animaux sauvages montrent que les hommes de La Poujade exploitaient pour la chasse un environnement préférablement formé de montagnes élevées dans les premières périodes d'occupation de l'abri, pour peu à peu passer, vers le Néolithique moyen et final, dans des zones boisées tout d'abord, pour ensuite s'attacher aux terrains découverts.

Grâce aux restes de poissons analysés (Desse, 1985), on constate que la pêche (avec principalement le saumon) est fortement attestée dans les couches anciennes de la stratigraphie alors qu'à partir des occupations du Néolithique moyen elle est quasiment inexistante.

Les traces carpologiques (Marinval, 1983) offrent comme graminées le *Triticum aestivocompactum*, seulement dans les couches Roucadouriennes, alors qu'il est totalement absent dans celles du Chasséen qui, par contre, font apparaître pour la première fois du pépin de raisin. Alors qu'aucune graminée n'a été découverte dans les couches mésolithiques

L'anthracologie démontre une identique harmonie stratigraphique car, suite à une phase à chêne dominant, succède, dans les périodes néolithiques, un nouvel épisode où apparaît le buis ; la présence du noyer dans les strates supérieures vient appuyer le témoignage de cette transformation.

Il en est de même pour la malacologie, en reconnaissant, notamment, que *Discus rotundatus* est numériquement important dans les couches inférieures, alors qu'au contraire *Limax maximus* et *Oxychilus draparnaudi* sont surtout visibles dans les derniers niveaux ; de même, le genre *Galba* est pratiquement absent à partir du début du Chasséen, où d'ailleurs le genre *Radix* est plutôt groupé, alors que le genre *Théodoxus* est réparti uniformément dans le développement de la stratigraphie.

C'est également le cas pour les datations absolues car elles présentent une distribution qui coïncide parfaitement avec la position stratigraphique des taxons qui concernent chacune d'entre elles.

Quant à la céramique, elle manifeste, autant une évolution du pourcentage numérique, qu'une typologie du rare décor, en plein accord aussi avec la progression stratigraphique.

Pour le lithique, on peut alors noter que l'association, actuellement considérée comme la plus ancienne, à Roquemissou, entre céramique et triangle scalène se trouve dans la couche VIIIc1 datée de - 6440 ; la couche IVb, datée de - 5230, a livré une alliance de même modèle, mais il faut mentionner que la présence tesson/triangle se poursuit jusqu'à la couche IVa1. Le triangle n'existe plus dans le niveau III. Le trapèze de type Martinet n'apparaît qu'à partir de la couche IVd2, et devient de plus en plus nombreux dans les couches supérieures. Un très fort pourcentage d'armatures tranchantes n'existe que dans le niveau III, alors que ce type de pièce se réduit à un seul exemplaire, d'ailleurs très particulier, dans les niveaux VIII et VII. Enfin, il faut remarquer que la première apparition d'un décor sur poterie se signale seulement dans la couche IIIb2, assez superficielle donc. Ce développement progressif du matériel apparaît, en lui-même, manifestement cohérent ; ce qui confère une fiabilité certaine à l'ensemble stratigraphique.

Ces mêmes témoignages se constatent aussi bien à Roquemissou qu'à La Poujade.

On remarque ainsi que tous les documents, du plus léger au plus lourd, présentent une ordonnance qui répond aux données stratigraphiques. Le plus petit élément, qui concerne la sédimentologie ne présente aucun illogisme dans la succession stratigraphique. Le charbon de bois, le plus léger et le plus poreux des documents, autant par le résultat de son analyse 14C que par celle de son étude anthracologique, exprime qu'il n'a été soumis à aucune migration d'une couche à l'autre. La malacologie, qui se compose de restes plus compacts, témoigne d'aucun déplacement notable. La faune, faite de pièces denses et souvent conséquentes, ne manifeste, notamment par les pourcentages sauvage/domestique qu'elle offre, la moindre modification de niveau, etc. Aussi, doit-on considérer que le silex, fin et dense, comme le tesson céramique, qui lui est épais et poreux, placés en coexistence avec toute

cette documentation alors manifestement en place, ne peuvent être les seuls à avoir subi une quelconque mutation de lieu, d'autant plus qu'ils traduisent eux-mêmes une ordonnance remarquable de leur évolution typologique dans une juste progression numérique. Dans le cas contraire, il faudrait imaginer que le premier se serait enfoncé en profondeur, ignorant certaines strates, alors que le second se serait, à l'inverse, élevé ; phénomène irréalisable en fonction de la nature même de leur poids volumique. On peut ajouter que s'oppose encore, à un hypothétique amalgame, le fait que certaines strates sont totalement démunies de tessons alors que d'autres, placées au-dessous, en possèdent une remarquable quantité.

De telles répartitions et évolutions concrètes, dont les rapports entre tous les éléments qui le concernent expriment une réelle cohérence, ne peuvent se révéler que dans une stratigraphie parfaitement en place, sinon on constaterait un mélange des espèces et des genres, voire une inversion (exprimée notamment par les datations). Pour aller à l'encontre de cette observation, on devrait admettre qu'il ait pu se produire un choix sélectif dans la migration de certains documents d'une couche à l'autre, faisant fi de certains autres, qui seraient alors restés en place, et dont cependant le poids, la dimension, la masse, la porosité, etc., présentent de nettes concordances avec les premiers.

Il est vrai toutefois que les fosses, notamment celles vues à La Poujade, aient pu être sujettes à remaniements. Il est possible en effet qu'une telle excavation, parce qu'elle est creusée au détriment de couches sous-jacentes, ait entraîné, au cours de son utilisation, le détachement depuis ses flancs de certains documents, appartenant aux couches précédentes, qui se seraient ainsi mêlés à ceux appartenant à son propre remplissage. Mais il faut constater que l'impact de cette conjoncture n'a qu'un effet peu sensible sur l'ensemble mobilier, puisque les sédiments de la fosse et de son entourage sont, à cet endroit, quasiment contemporains. Toutefois, nous avons préféré prendre des précautions de prudence, soit par élimination, soit en traitant à part une possible discordance (ex. : lot sud J26,27, nord K26 de la couche 8 de La Poujade).

Il en est de même à Roquemissou où les structures de foyers sont des cuvettes très peu profondes.

Outre cette circonstance, il faut signaler que dans ce dernier gisement se présente une autre particularité qui est celle de l'occupation par les Roucadouriens d'une large excavation ouverte, sans aucun doute au cours d'un affouillement d'une crue de la rivière, dans un sédiment remanié contenant un mobilier de type Azilo-sauveterrien. Les parois étant constituées d'un cailloutis assez friable, il est tout à fait envisageable que quelques documents franchement mésolithiques se soient amalgamés à ceux déposés par les Néolithiques. Toutefois, il faut constater que ce cailloutis, étant le résultat de remaniement par lessivage n'a conservé de ce fait aucun document de petite dimension et, en particulier, le moindre charbon de bois ; seules ont échappé à cette action quelques pièces d'un certain volume. Leur typologie étant totalement reconnaissable, elles peuvent se distinguer nettement de celles du Néolithique, et le problème qu'elles peuvent poser, bien que gênant, offre des résolutions (voir fig. 8). L'origine de cette pollution est bien celle évoquée ci-dessus puisque se sont seulement les couches qui s'inscrivent à l'intérieur de la fosse qui sont entachées, alors que celles qui sont au-dessus de son orifice en sont exclues.

En fait, si l'on relève parfois quelques perturbations, elles ne figurent qu'un détail, toutefois identifiable, dont la conséquence est minime sur l'aspect général de l'ensemble : valeur essentielle de l'objet de l'étude.

Datations

Parmi les treize datations actuellement obtenues pour le Roucadourien, trois d'entre elles sont proches de -7000, une vers -6500, et neuf entre -6000 et -5500 formant alors un groupe bien compact.

Il est tentant de vouloir rejeter les quatre datations les plus anciennes (entre -7000 et - 6500) car elles ne correspondent pas à celles qui apparaissent jusqu'alors comme habituelles. Et pour justifier ce comportement on pourrait évoquer leurs écarts-types élevés, mais aussi la réduction numérique des mesures. Or, si on doit admettre que la grande variation de l'écart-type est un fait indiscutable, probablement dû à la nature du site comme aux procédés des analyses remontant à plusieurs décades, il n'en demeure pas moins que ces mesures existent, et les mépriser avant d'en recevoir de plus précises serait, semble-t-il, contraire à toute démarche qui se voudrait analytique. Et il en est de même quant à leur rareté numérique qui, elle, pourrait être seulement due à la restriction des recherches entreprises, pour l'instant, sur ce sujet ; attitude dont la responsabilité ne nous incombe pas, étant plutôt le seul fait d'une motivation capricieuse qui nous fut imposée. Mais encore, ces datations sont quand même au nombre de quatre ; aussi faudrait-il pouvoir saisir les raisons qui conduiraient à considérer, dans le contexte actuel, ce nombre statistiquement insuffisant?

C'est pourquoi le problème qu'elles posent ne peut se résoudre en le supprimant.

D'autant plus que si ces deux vices pouvaient ajouter un regain de méfiance à ces quatre datations, déjà exceptionnelles par leur précocité, l'existence de certains indices devrait cependant entraîner, non pas une franche acceptation, mais tout au moins une attention particulière.

D'une part, si la coutume nous conduit à entériner les âges donnés par ces sites pour ce qui concerne le Mésolithique comme le Néolithique moyen et final,

pourquoi ceux du Néolithique ancien seraient-ils rejetés, alors que ces mesures s'intègrent idéalement dans ces échelles chronologiques et qu'elles sont cohérentes dans chacune des séries offertes? D'autre part il faut également reconnaître que ces datations anciennes seraient stratigraphiquement recevables si on ne considérait seulement que le matériel lithique qui les accompagne ; aussi peut-on avancer que datations et stratigraphies sont concordantes. De plus, la production de légumineuses ne doit-elle pas être considérée comme un signe précurseur, engendrant les prémisses de la néolithisation, or, coutumièrement admise comme valable, sa datation se classe plus anciennement encore que celles débattues ; ne serait-il pas logique de concevoir que quelques siècles plus tard puissent se manifester les premiers signes de néolithisation ? Enfin, ne faut-il pas prendre en compte la présence de nettes preuves de néolithisation affirmée, autres que celles de témoignages anciens du Cardial (abri de Pendimoun par exemple) ?

En conséquence, il est devenu particulièrement essentiel de considérer que ces quatre datations ne peuvent être rejetées à priori, sans confirmation ou infirmation ; de nouvelles recherches de terrain pouvant offrir un échantillonnage plus conséquent soumis alors à des analyses plus précises (SMA par exemple).

Quoi qu'il en soit, et dans l'état actuel des connaissances, se manifestent des indices d'un Néolithique autre que celui produit par le courant Cardial. Qu'il soit attribué à tous deux une réelle contemporanéité est justifié. Quant à la possible antériorité de ce mouvement dynamique sur le Cardial, les témoignages en sa faveur ne sont pas tous foncièrement inconsistants pour qu'ils n'accréditent pas un besoin d'approfondissement de la recherche sur le sujet. En fait, il ne serait pas aberrant d'envisager l'existence d'un mouvement néolithisant initial remontant au VIIe millénaire, suivi d'un Roucadourien primitif qui évolue en Roucadourien ancien au VIe, pour se terminer par un Roucadourien classique (ou récent) au Ve.

Concept de néolithisation

Ce contexte se rattache manifestement au «Roucadourien», tel que l'avait défini le Dr. J. Arnal, grâce aux fouilles de la doline de Roucadour (Lot) (Arnal, 1971) et dont le mobilier présente des indices morphométriques quasiment identiques ; c'est pourquoi nous avons pensé qu'il était évident de maintenir ce terme pour caractériser cet ensemble culturel. L'apport original actuel est qu'apparemment nous puissions déjà concevoir une divulgation bien plus élargie de cette culture dans le temps et dans l'espace, mais aussi de pouvoir déterminer un «Roucadourien primitif» avec des dates anciennes, un faible pourcentage de domestication et une céramique au rare décor modelé ; suivi immédiatement d'un «Roucadourien ancien», à la céramique apparemment sans décor ; enfin, un «Roucadourien classique», (ou récent) avec un pourcentage légèrement plus élevé de domestication et une céramique parfois décorée plus préférablement par l'impression d'un outil.

Nous sommes en présence d'une région charnière qui, de par sa situation favorable, et par l'extension démographique visible à la fin du Mésolithique, explique sans doute la présence d'un foyer de dynamisme novateur ; elle devrait nous conduire à mieux définir les cultures mésolithiques du Midi de la France et à voir dans quelles mesures celles-ci participent ou non à la genèse de la néolithisation.

Ce phénomène de néolithisation est, de plus, conforté par la découverte d'autres sites de même nature. C'est ainsi qu'un engagement précoce régional est également révélé par les fouilles de J. Maury à la grotte des Usclades à Nant dans l'Aveyron (Maury, 1990) qui a livré du pois et des légumineuses dans le niveau sauveterrien. Découverte identique à celle de la grotte de l'Abeurador à Félines-Minervois dans l'Hérault (Vaquer, 1987), où le niveau 5 (daté de 8740 +/- 90 B.P.) offre la lentille, le pois, le pois-chiche, la gesse-chiche, la vesse, etc. Semblable encore en cela au site plus éloigné de Fontbrégoua à Salernes dans le Var (Courtin, 1975), où les légumineuses sont présentes dès le Préboréal (C69 - 51) dans un Sauveterrien terminal.

Par la suite la poterie est attestée dans ce même contexte régional, notamment à la grotte de Camprafaud à Ferrières-Poussarou dans l'Hérault (Gif-3077/couche 20 = 7910 B.P., soit 6710 av. J.-C.) (Rodriguez, 1982), sous une occupation à céramique cardiale. Les tessons de Jean Cros et de Dourgne à Fontanés-de-Saut dans l'Aude (Guilaine, 1976), ainsi que ceux d'Unang dans le Vaucluse (Paccard, 1979), semblent faire partie de ce lot précoce. Mais il faut ajouter que ce type de céramique se rencontre dans d'autres sites, sans toutefois que les tessons recueillis aient été pris au sérieux, sans doute en raison de leur médiocrité d'état. Cette poterie semble ne recevoir une décoration impressionnée qu'à des périodes plus tardives, comme par exemple au Roc Troué et notamment à Combe Grèze dans l'Aveyron (Costantini et Maury, 1986) avec une datation de Gsy-446 = 6420 B.P., soit 5230 av. J.-C. ; ainsi que dans la doline de Roucadour à Thémines dans le Lot, avec une datation de Gsy-38C = 5940 B.P., soit 4820 av. J.-C., sans doute comme on peut le supposer sous l'influence de la Phase II du Néolithique ancien, dite «Epicardial», dans son stade final.

De même, les traces de domestication (et notamment, bien que discret, le mouton), apparaissent dans des niveaux anciens. C'est par exemple, les abris de Dourgne (Guilaine, 1976), avec une datation de MC-1107 = 6850 B.P., soit 5800 av. J.-C. et de Gazel

(GRN-6704 = 7880, soit 6800 av. J.-C.), comme à Fontbrégoua (J. Courtin) et à Chateauneuf-Les-Martigues (M. Escalon de Fonton).

Une industrie lithique, sensiblement de même conception, semble également conforter l'existence d'un même cadre. A Roucadour, le débitage comporte la lame et la lamelle de type Montbani, le microburin et l'éclat court parfois retouché ; l'armature comporte la micro-flèche tranchante à retouche rasante directe et le trapèze est apparenté au type du Martinet. Cet ensemble compose un lot quasiment commun à tous les gisements précités, bien que quelques caractéristiques locales secondaires soient observables : la pointe triangulaire dite « Pointe du Martinet» est assimilable à la «Pointe de Gazel», malgré des variétés dans le détail technique de façonnage ; la «flèche de Jean Cros» est une micro-flèche tranchante assimilable, elle, à la «flèche de Montclus».

Tous ces sites sont localisés dans une même région : les reliefs montagneux de la façade méditerranéenne du Languedoc et de la Provence. Leurs diversités sont modérées, autant pour ce qui concerne leur implantation géomorphologique, que certaines particularités de leur mobilier. Leurs convergences sont par contre nombreuses et évidentes.

Mais la formulation et la divulgation d'un type de néolithisation sans relation apparente avec l'influence cardiale, ne se limite pas à la seule région décrite ; elle paraît, en effet, s'inscrire dans un contexte bien plus général, dont l'extension inclut le Massif Central (Longetraye, Le Rond-du-Barry), l'Agenais (Le Martinet, Borie-del-Rey, Roufignac), jusqu'en Aquitaine (La Lède du Gurp), comme dans les Pyrénées (Grotte de la Chance à Ria et celle de Poyemau à Arudy), ayant peut-être aussi une certaine corrélation avec les groupes du Néolithique ancien des Alpes.

Une identique dynamique conceptuelle régit vraisemblablement la néolithisation «non-Cardiale» de la Péninsule ibérique (La Spluga, Cova Fosca, Cueva de los Murcielagos, Cueva de la Dehesilla, Abri de Filador, comme à Cocina), de même au Portugal (Aire de Sines, Samougueira), ainsi qu'au Pays Basque (grotte de Zatoya).

Peut-être est-ce aussi un mouvement de même génération qui participe à l'apparition de la céramique de Limbourg et celle des groupes «non-Rubanés» du nord de la France ?

Dans le cadre de cet ensemble de néolithisation «Non-Cardial», l'originalité du Roucadourien peut se définir par divers critères. Trois d'entre eux différencient, notamment, le Roucadourien du Cardial. C'est d'une part le lithique, en raison de son fond traditionnel qui perdure dans le Roucadourien, alors qu'il est abandonné dans le Cardial ; d'autre part, c'est la céramique, dont la morphologie et la technologie sont totalement différentes, auxquelles s'ajoute une nette différence de typologie décorative. C'est enfin, le lieu d'élection, montagnes et berges de fleuves atlantiques pour le Roucadourien, littoral et berges de fleuves méditerranéens pour le Cardial, constituant pour chacun des étendues régionales distinctives. Il faut aussi ajouter que les datations du Roucadourien sont, sinon plus anciennes, tout au moins contemporaines de celles du Cardial. En fait, et surtout, l'évolution à caractère foncièrement indigène du Roucadourien s'oppose à la personnalité allogène du Cardial.

On constate ainsi que rien ne relie le Roucadourien au Cardial. Les trop grandes différences qui se constatent entre ces deux cultures s'opposent à attacher une quelconque dépendance de conception entre elles.

Si l'on veut admettre, aussi bien la véracité des datations anciennes, que la fiabilité des stratigraphies qui ont révélé la culture de légumineuses dès le Sauveterrien, cela exige la reconnaissance d'une métamorphose dans les principes de mode de vie, bien antérieurement aux premières manifestations du Cardial. Vu le développement démographique qui se constate, à cette époque, dans ces régions, comme la dynamique qui nécessairement en découle, on est amené à considérer qu'un potentiel novateur pouvait être en gestation. Que ce nouveau concept de production ait alors entraîné des besoins de perfectionnement est tout à fait envisageable. Et la mise en oeuvre de l'agriculture de céréales, de l'élevage, de la poterie en paraît alors l'inévitable conséquence. Aussi n'est-il pas invraisemblable de concevoir que ce soit ce propre comportement qui ait pu engager, par la suite, la réalisation d'une production franchement néolithique. Cela impliquerait que les tout premiers investissements soient alors discrets - ce qui expliquerait alors la rareté de la documentation primitive, comme celle des datations anciennes ; cela impliquerait aussi la persistance de certaines traditions - ce qui expliquerait la perduration de la taille microlithique du silex.

La notion de précocité d'un mouvement néolithisant rejoint les travaux de chercheurs allemands (Muller, Schmacher, 1994 ; Winiger, 1998) et espagnols (Carme Olaria, 1988 ; Hoff et Munos, 1974 ; Maria Fullola, 1987 ; Pellicer, 1982 ; etc.), répondant aux travaux des palynologues (Richard, 1994 ; Erny-Rodman, 1997 ; Puertas, 1999 ; Ruffaldi, 1999) qui, identifiant des pollens de céréales, démontrent l'existence de l'agriculture au VIe millénaire et même déjà au VIIe millénaire.

Quoiqu'il en soit, on est conduit à reconnaître, dans le phénomène général de la néolithisation, l'existence d'un processus «non-cardial «, voire «anté-cardial», dont le mouvement entraîne le Roucadourien dans une zone qui concerne, notamment, les massifs méridionaux. C'est surtout cette dualité dans la néolithisation de la région concernée, en dehors des problèmes que posent

leurs datations, qui retient principalement notre attention.

La genèse du Roucadourien ne peut encore être établie et seules des suppositions peuvent être avancées. Y-a-t-il, à la suite d'un certain déterminisme, une dynamique autochtone ? Le matériel lithique, en montrant une évolution sur place des éléments traditionnels, sans aucune rupture brutale plaiderait en faveur d'un fond indigène actif. Existe-t-il, au contraire, une pulsion étrangère précoce qui serait à l'origine du Roucadourien ? L'ensemble néolithique inférieur de l'abri de Pendimoun (Binder, 1990), appartenant à un niveau sous-jacent à une occupation du Cardial ancien, pourrait figurer un jalon qui répondrait favorablement à cette hypothèse, avec notamment une céramique dont le décor modelé pourrait rappeler celui des tessons des couches anciennes de la Poujade, associés d'ailleurs dans ces deux gisements à de la céramique à paroi fine. Mais, en fait, l'origine du Roucadourien ne pourrait-elle pas être due à la conjonction de ces deux types de mouvements ?

Le cardial

La documentation se rapportant au Cardial est particulièrement inexistante sur les Grands Causses. On ne peut que mentionner un cheminement fluvial de deux incursions : l'une à partir du fleuve Hérault, l'autre par celui de l'Orb, tous deux méditerranéens. La première concerne la Baume Clausido (Sumènes, Gard), grotte ouverte dans la falaise qui borde une formation jurassique rattachée aux massifs des Cévennes. Il y fut découvert une brève occupation cardiale (Arnal, 1970), et qui représente le lieu d'implantation le plus septentrional. Par ailleurs, et sans que nous ayons pu en vérifier l'exactitude, il a été dit que deux tessons à décor de cardium auraient été découverts dans la grotte de Figueyrolles, sur la bordure du Causse de Blandas. La seconde, située dans les massifs primaires de la Montagne Noire, se manifeste sur trois sites de l'arrondissement de l'Hérault, proches de la vallée du fleuve Orb, à Camprafaud (Ferrières-Poussarou), Lauriol à Olargues et Bonnefont à Saint-Etienne-d'Albagnan. Plus à l'ouest, c'est à travers la vallée de l'Aude que le Cardial s'insinue vers Gazel à Sallèles-Gabardès et l'abri Jean Cros à La Bastide-en-Val. Pour mémoire, il faut citer que le même processus d'incursion se produit à l'est, notamment par les vallées des Gardons et de l'Ardèche depuis le Rhône ; tous ces cours d'eau étant reliés à la Méditerranée.

Par contre, aucun témoignage de type Cardial n'a été découvert à l'intérieur des Grands Causses. Ce vide considérable d'occupation cardiale exprime l'existence d'une frontière entre le domaine qui lui est propre et celui attribué au Roucadourien, augmentant encore l'impossibilité d'une quelconque influence du premier sur le second.

La Phase II du Néolithique ancien

L'Epicardial

La stratigraphie de la Grotte IV de Saint-Pierre-de-la-Fage

Elle expose cinq couches profondes successives.

Les trois couches les plus anciennes (4a, 3e et 3d) donnent des récipients au décor assez identique (fig. 20). Ce décor comprend, uniquement dans la zone supérieure, un large bandeau horizontal fait de traits verticaux, soulignés ou entrecoupés à la base d'une ou plusieurs lignes horizontales. Ce type est à rapprocher de l'Epicardial de Provence (Monclus, notamment). Un autre vase de Saint-Pierre, possédant de courts traits, légèrement courbes entrecoupés de lignes verticales, se voit également dans le même ensemble provençal. Il y a donc là des éléments qui ont de nettes correspondances avec la région voisine de l'est. Au contraire, le vase, quoique incomplet quant à sa forme et sa décoration, qui présente cependant un décor d'une suite de faisceaux en éventail cernés de tirets qui lui sont orthogonaux, semble avoir quelque similitude avec certains décors des régions voisines de l'ouest. Citons aussi le vase dont l'arceau modelé au-dessus de l'anse entouré de cannelures rayonnantes qui est également de caractère plus occidental. De même, on doit signaler la présence de plusieurs fonds de récipients de morphologie pointue, voire en ogive, courants en Espagne.

La couche 3c, légèrement plus récente, offre une céramique au décor fait d'une suite de métopes à remplissage alterne de cannelures (fig. 20). Cette décoration se rapproche de celle reconnue dans la partie occidentale méditerranéenne, non seulement par son remplissage de métopes, mais également par sa double ligne d'impressions qui le souligne. Notons que cette technique peut être considérée, ici, comme intermédiaire entre le genre de motif des couches profondes et celui de la couche plus récente encore, dite 3b.

La couche 3b (fig. 20), outre un décor fait semble-t-il uniquement de pointillés, donne deux vases décorés d'une suite de bandeaux courts verticaux, remplis de cannelures et cernés de points ou de courts tirets, qui sont d'un type commun visible de la Provence à l'Espagne.

Nous assistons donc, dans cette partie du Languedoc, à une transition logique entre l'est et l'ouest de la France méridionale.

Les étapes évolutives de la céramique de l'Epicardial

Les cinq couches du niveau profond de la stratigraphie de Saint-Pierre IV déterminent, en fait, une progression chronologique de la poterie de la Phase II du Néolithique ancien, dans sa forme et surtout dans son

décor (fig. 20), permettant de rattacher entre eux les divers éléments des stratigraphies déjà connues (Chateauneuf-les-Martigues, Montclus, Gazel). C'est pourquoi nous avons proposé, en 1983, de scinder la Phase II du Néolithique ancien en trois stades successifs, déterminés surtout par le mode décoratif, mais aussi par la morphologie (fig. 21).

Le stade I se caractérise par une décoration faite d'un large bandeau horizontal rempli de traits verticaux et souligné d'une ou plusieurs lignes horizontales. La morphologie de la lèvre est soit droite soit légèrement infléchie. Il y a répétition dans le développement de la décoration uniforme du même motif.

Le stade II se définit par un décor d'un bandeau horizontal rempli de métopes alternes, avec parfois un pointillé qui souligne la zone décorée. La lèvre est for-

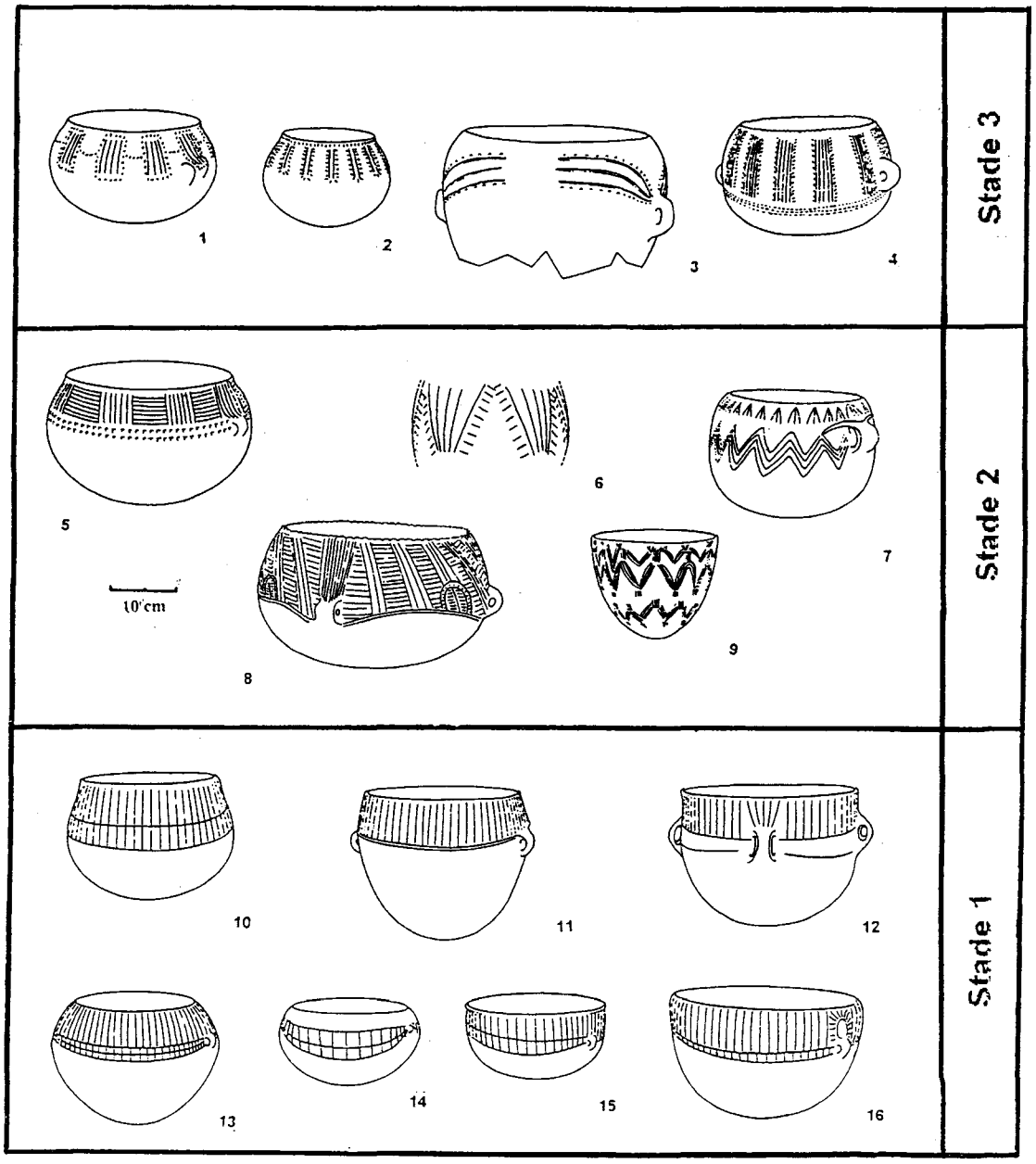

Fig. 21 — Evolution en trois stades de la Phase II du Néolithique ancien méditerranéen (Epicardial), que nous avions proposée à l'issue de nos recherches dans la grotte IV de St. Pierre de la Fage. Elle se fonde sur les différents principes décoratifs. Le stade 1, le plus ancien, comporte un bandeau décoratif horizontal, dont la base est cernée et dont le remplissage est fait d'un seul motif répété à l'infini ; préférablement le trait vertical et la ligne horizontale, traités en cannelure. Le stade 2 voit, dans le développement du bandeau, l'adjonction d'un second motif qui est généralement l'inversion du premier, encore tracé par cannelure ; mais il s'y ajoute parfois un nouveau motif qui peut être le tiret plus ou moins court. Le stade 3 se distingue essentiellement par la séparation du motif principal par des plages vides ; les cannelures sont alors groupées en courts et étroits panneaux, toujours cernés par des pointillés. Il semble qu'à ce type décoratif s'adjoigne également le remplissage de surface fait par impression de pointillés. n°1, 2, 5, 6, 13, 14, 15 et 16 : Grotte IV de St. Pierre de la Fage (Hérault). n°3, 4, 7, 8 : Grotte Gazel à Sallèles-Gabardès Aude), n°9 : Grotte des Fées à Leucate, d'après J. Guilaine. n°10, 11 : Baume de Montclus (Gard), d'après M. Escalon de Fonton. n°12 : Fontbrégoua, d'après J. Courtin.

mée par une bordure légèrement ourlée. Il y a alternance dans le développement de la décoration par l'orientation du motif.

La stade III possède une décoration faite d'une suite de courts bandeaux verticaux, remplie de traits verticaux bordés de points ou de courts tirets, séparés d'espaces vides. Le pointillé occupe une plus grande place dans le système. La lèvre, très infléchie à sa base est finement ourlée. Il y a rupture dans le développement de la décoration par un vide.

Cette culture de la Phase II du Néolithique ancien, contrairement au Cardial, pénètre dans les Grands Causses, et même profondément. Plusieurs dernières découvertes le démontrent. C'est ainsi qu'on le mentionne à Limonesque (Le Caylar, Hérault) et plus septentrionalement encore à la grotte de l'Ourtiguet à Sainte-Eulalie-de-Cernon, dans l'Aveyron (Boutin et al., 1997), et enfin à La Poujade (fig. 6, n°6). Or les datations qui lui sont attribuées correspondent à celles de la période récente du Roucadourien. Peut-on alors considérer que la mode du décor sur la poterie roucadourienne se soit manifestée grâce à l'influence de l'Epicardial, dans sa Phase récente ?

La Phase III du Néolithique ancien

Le Fagien

Faciès particulier que nous avons défini précédemment (Arnal, 1977) comme appartenant encore au Néolithique ancien par ses caractères techniques, alors que chronologiquement il est contemporain des premières manifestations du Néolithique moyen.

La grotte IV de Saint-Pierre-de-la-Fage a offert un niveau stratigraphique compris entre des occupations

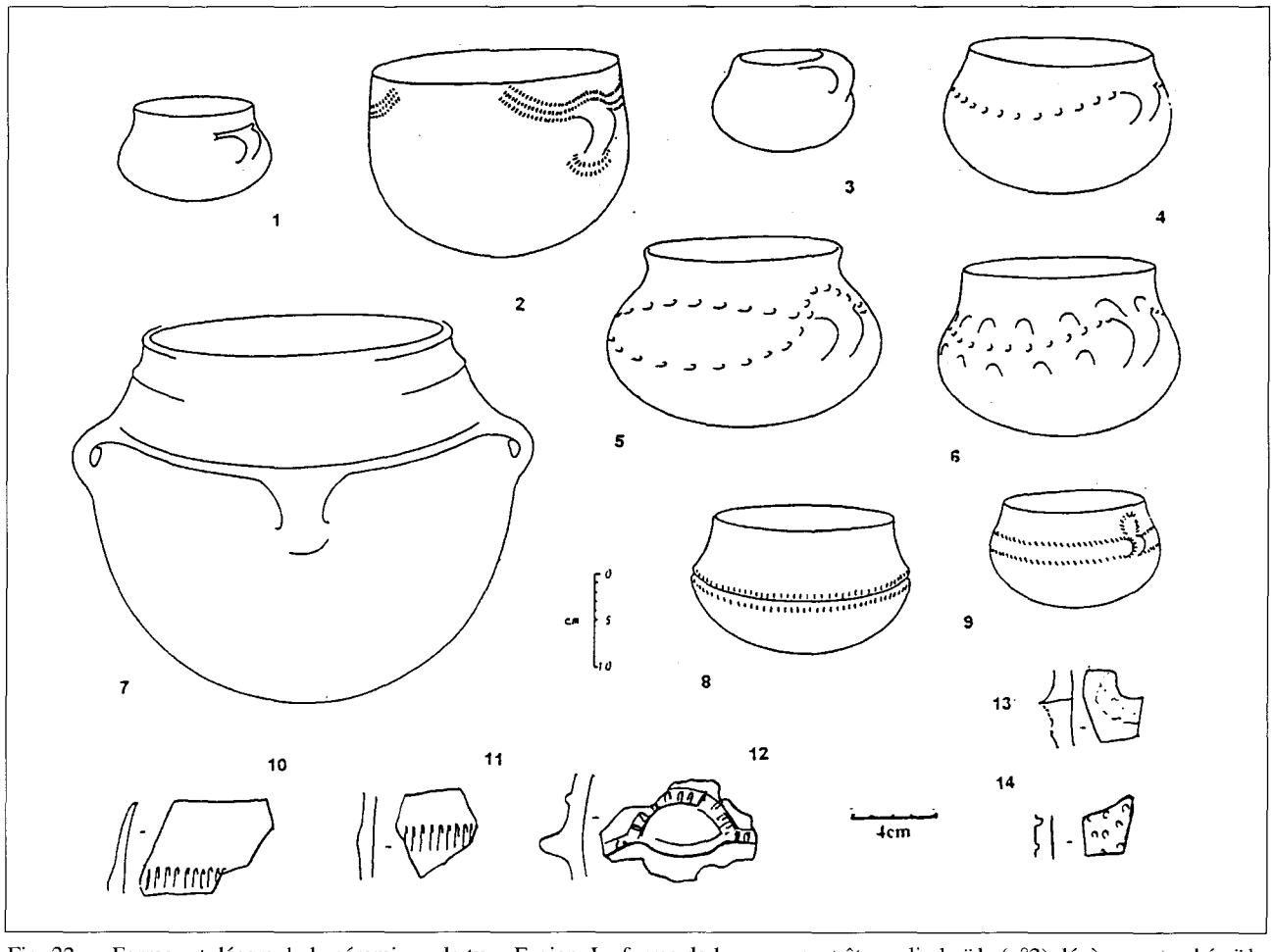

Fig. 22 — Formes et décors de la céramique de type Fagien. La forme de la panse peut être cylindroïde (n°2), légèrement sphéroïde (n°7), ou carénée, à profil doux (n°4, 6), prononcée (n°5), tendant même vers l'anguleux (n°8). L'embouchure est toujours rétrécie, parfois avec une lèvre droite (n°6), voire légèrement éversée (n°5). Le moyen de préhension est toujours une anse en ruban vertical. Le principe décoratif est régi depuis la position de la préhension ; non seulement l'anse supporte souvent un motif qui lui est propre, mais détermine, depuis ses attaches, le développement de l'ornementation. Le procédé, en lui-même, est particulièrement varié. On y relève la présence de la cannelure en ligne horizontale, étroite (n°8) ou large (n°9), ou bien encore réduite en un court trait courbe (n°6) ; du pastillage disposé en ligne décrivant une guirlande simple (n°6) ou opposée (n°5) ; du cordon, soit en longue ligne horizontale (n°7), soit en court trait (n°1) ; de l'impression faite d'un court tiret vertical, placé en suites successives, qui décrit de longues lignes horizontales (n°10 et 11), parfois bordant un autre motif (n°8 et 9), parfois en remplissage d'un court bandeau sinusoïdal (n°3), parfois agrémentant un cordon en relief (n°9 et 12). Le motif peut être la ligne horizontale, droite ou courbe, le court trait droit horizontal ou sinusoïdal, ou bien encore le court arceau.

épicardiales et chasséennes. Les couches 2a, 2b et 2c ont révélé, en effet, l'existence d'une culture, inconnue jusqu'alors, qui se distingue par des caractères originaux.

Notons que, depuis, on reconnaît des caractères de type Fagien dans la couche 14/15 de Camprafaud (Ferrières-Poussarou, Hérault), où notamment un vase est identique à celui de la fig. 20 n°6, à l'exception des crosses qui sont non pas cannelées mais formées d'un court cordon en relief. Plus septentrionalement encore le Fagien se rencontre à la Baume de Limonesque (Le Caylar, Hérault), à l'aven n°1 des Besses (Saint-Maurice-de-Navacelles, Hérault), et peut-être à La Poujade (Millau, Aveyron).

Le Fagien permet d'illustrer parfaitement une phase de perduration technique au moment d'un renouveau. Il s'inscrit dans ce qui définit les divers faciès de la Phase III du Néolithique ancien méditerranéen, notamment par sa céramique (fig. 22).

La céramique du Fagien

Les rapports indubitables de typologie morphologique constatés entre les formes et les décors de cette céramique fagienne, avec celle des couches épicardiales de la stratigraphie, montrent qu'il existe un réel lien culturel entre ces diverses occupations (fig. 20). Les formes droites ou légèrement fermées des niveaux les plus anciens deviennent franchement fermées dans les stades intermédiaires de l'Epicardial, avec apparition d'une lèvre très courte, faiblement ourlée et éversée qui, alors dans le Fagien, se hausse jusqu'à former un col. Le décor, quant à lui - tout en reconnaissant l'existence d'étapes évolutives dans le passage d'un niveau à l'autre - prolonge également ceux des niveaux anciens avec, notamment, la perduration des divers procédés reconnus dans l'Epicardial : impresssion, cannelure et pointillé, avec parfois le cordon appliqué. Mais l'élément le plus spectaculaire de cette filiation réside particulièrement dans la constance de l'ornementation de la partie supérieure de l'anse, dont le motif prédominant est l'arceau (ou la crosse) présent, en effet, aussi bien dans l'Epicardial que dans le Fagien.

De plus, les résultats de nos examens de morphométrie macroscopique de la pâte céramique annoncent que le Fagien accuse des caractères proches de ceux de l'Epicardial et totalement opposés à ceux de la céramique chasséenne, démontrant un lien certain avec le Néolithique ancien, alors qu'il y a une complète antinomie avec le Néolithique moyen. Le dégraissant est de nature très variée dans la même pâte (sable, roches différentes, chamotte, etc.), alors que dans le chasséen

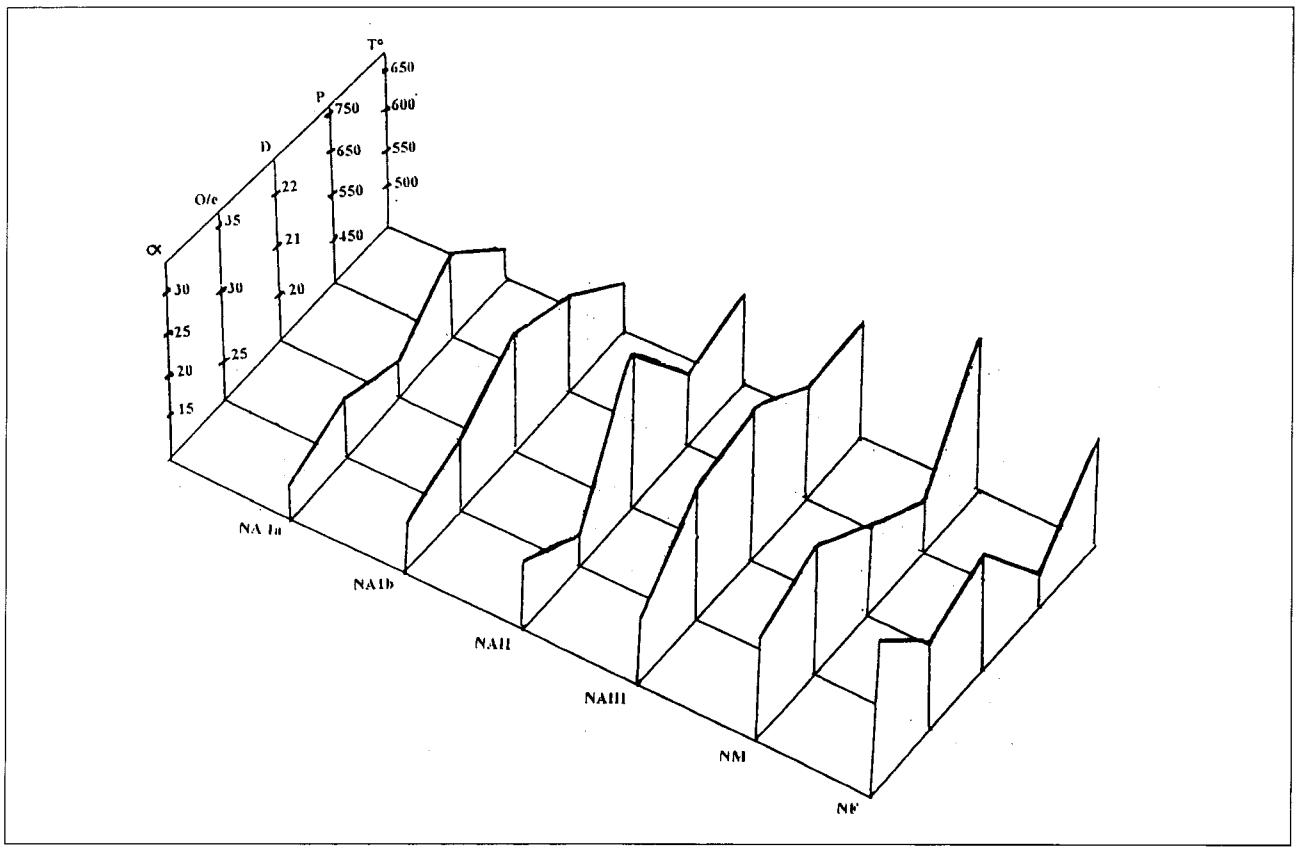

Fig. 23 — Représentation stéréographique de chaque principale culture du Néolithique méditerranéen, selon les cinq premiers critères de la Morphométrie macroscopique. La situation des pics et des pieds ainsi que leur amplitude composent un spectre particulier, formant une ligne brisée spécifique à chaque culture (NAIa : Roucadourien, NAIb : Cardial, NAII : Epicardial, NAIII : Fagien, Bizien, Montbollo, NM : Chasséen, NF : Ferrières). Par exemple, on constate que l'indice c est en progression constante depuis NAIa jusqu'à NF ; que la température de cuisson augmente jusqu'à NM pour être régressive en NF ; que le rapport O/e est le plus élevé en NAIII et surtout en NM.

il est standardisé (calcite et un peu de quartz, mais jamais de chamotte) ; de surcroît ce même dégraissant du Fagien est d'un broyage grossier et les éléments sont volumineux et, de plus, peu abondants, alors que dans le chasséen le grain est toujours d'un calibrage uniformément fin, mais aussi quantitativement nombreux.

Rappelons qu'il en est de même dans les procédés de montage du vase. Pour la céramique de la Phase III, la méthode la plus employée est encore la superposition de colombins, bien que parfois ceux-ci peuvent être aplanis en bandes étroites ; alors que dans celle du Chasséen, c'est la réalisation par estampage qui prime.

Cette méthode analytique a pu également s'étendre sur des tessons de type Montbollo et de type Bizien. Les indices découverts sont alors de même nature, non seulement entre eux, mais aussi avec le Fagien (Arnal, 1989).

La datation du Fagien à Saint-Pierre-de-la-Fage IV (Gif-2180/2a = 5520 +/- 150 B.P., soit 4370 av. J.-C.), bien que considérée comme trop récente, correspond à celles, relatives, découvertes pour les autres faciès. A Bellesta, les poteries Montbollo de la sépulture collective sont mêlées à des marmites typiquement chasséennes ; à Bize, un horizon à caractère Bizien s'interfère dans la stratigraphie entre deux occupations chasséennes.

Le Fagien dans le contexte Néolithique ancien

Outre les sites qui ont livré du Bizien et du Montbollo, plusieurs autres gisements ont livré des témoignages appartenant à cette Phase III du Néolithique ancien. Citons, pour mémoire, Gazel à Sallèles-Cabardès dans l'Aude, certaines poteries du niveau 6 inférieur de La Poujade (Aveyron), et dans l'Hérault, les fragments provenant de la fosse du Pouget, ceux de la couche V du Locus XX de Montbeyre-La-Cadoule à Teyran, etc. Ces sites exposent une poterie aux caractères techniques identiques, mais aux formes souvent différentes,

Laboratoire	AgeBP/écart-type			Age BC	Couche et culture
La Poujade (Millau,Aveyron)					
MC1240	8910	+/-	145	hors calibration	10bc, Sauveterrien
Gif3418	8710	+/-	190	hors calibration	10c, Sauveterrien
MC1239	8010	+/-	145	7139-7121-7080-6680	8b,Roucadourien
MC2371	6850	+/-	130	5820-5690	8a, Roucadourien
MC1367	6990	+/-	120	5980-5730	8a, Roucadourien
MC2188	6710	+/-	140	5720-5490	7d4, Roucadourien
MC2187	6620	+/-	120	5630-5470-5435-5426	7d2, Roucadourien
MC2371	6850	+/-	130	5830-5630	7a, Roucadourien
MC2251	6500	+/-	130	5540-5320	7a, Roucadourien
MC1238	6140	+/-	120	5230-4940-4917-4906	6a, Chasséen
MC1237	5130	+/-	90	4034-4022-4003-3909	5c, Chasséen
taxon contaminé					
Gif3631	8990	+/-	200	hors calibration	8d
Roquemissou (Gages-Montrozier, Aveyron)					
Ly4689	10090	+/-	180	hors calibration	X,Azilo-Sauveterien
Ly4688	7400	+/-	200	6440	VIIIc1,Roucadourien
Ly4100	7040	+/-	200	6090-5710-5680-5663	VIIa2,Roucadourien
Ly4098	6240	+/-	300	5230	IVb,Roucadourien
taxons contaminés					
Ly4687	5780	+/-	110	4690	VIIIa3, Roucadourien
Ly4099	4080	+/-	200	2600	Vb2, Roucadourien
Ly3438	3960	+/-	310	2470	II,IV, Roucadourien
Abeurador(Félines-Minervois, Hérault)					
MC2144	8740	+/-	90	hors calibration	5, Mésolithique
Camprafaud (Ferrières-Poussarou, Hérault)					
Gif3077	7900	+/-	150	7050-6560	20, Roucadourien
Combe-Grèze (La Gresse, Aveyron)					
Gif446	6420	+/-	180	5490-5230	Niv.Roucadourien
Gazel (Sallèles-Cabardès, Aude)					
GRN6704	7880	+/-	70	7011--6952-6814-6617	6P, Mésolithique (?)
Roc de Dourgne (Fontanès de Saut, Aude)					
MC1107	6850	+/-	100	5800-5630	Mésolithique (?)
Roucadour (Thémines, Lot)					
Gif36A	5930	+/-	100	4940-4912-4910-4720	Niv.Roucadourien
GrotteIV (St.Pierre de la Fage, Hérault)					
Gif1922	6200	+/-	400	5200	4a,Epicardial
Gif2180	5520	+/-	150	4100	2a, Fagien
taxon contaminé					
MC1241	4320	+/-	70	2950	1b, Chasséen

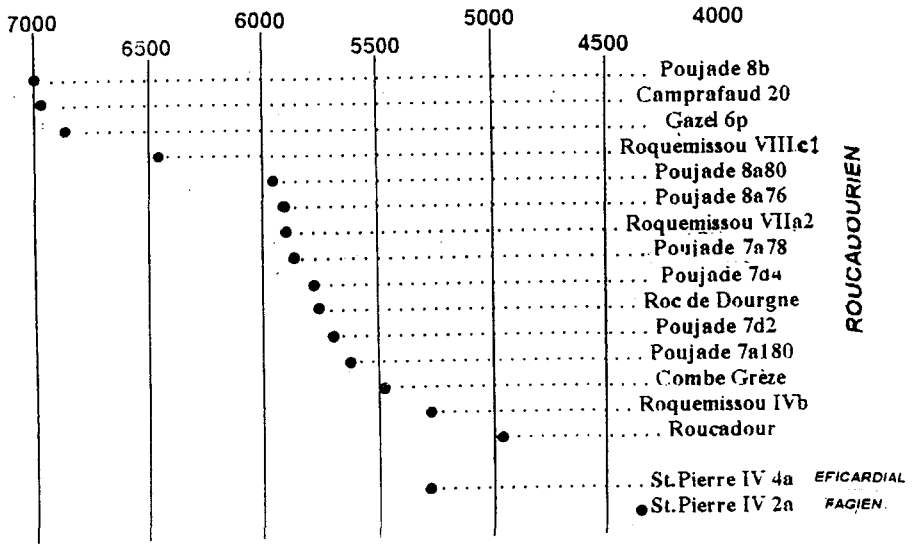

Fig. 24 — Tableau présentant les différentes datations absolues citées dans le texte (calibrage E. Gilot et B. Mahieu). Représentation graphique des datations radiocarbones calibrées citées dans le texte, placées en ordre chronologique.

et au décor, lorsqu'il existe, toujours dissemblable.

Du fait qu'il existe un groupe culturel techniquement homogène, et dont les divers faciès s'avèrent être contemporains, il est nécessaire d'en assimiler les éléments sous un même ensemble. La Phase III que nous avions proposée dans ce but devient totalement justifiée.

Il apparaît donc que cette Phase III représente techniquement une perduration du Néolithique ancien, alors que sa chronologie la rapporte au Néolithique moyen. Il semble tout à fait normal d'ailleurs d'admettre que l'incursion du renouveau chasséen n'ait pu se transmettre que progressivement dans certaines régions, notamment montagneuses, et que quelques populations aient conservé, sans doute pendant une courte période, des éléments de coutumes ancestrales alors que d'autres ont plus rapidement souscrit au mode de vie chasséen, notamment dans les plaines, proches des voies naturelles de communication. On conçoit aisément que les deux périodes : Néolithique ancien, Néolithique moyen, ne se soient pas succédées brutalement, mais se sont enchaînées dans une certaine continuité. Aussi, d'une façon tout à fait logique, il existe des perdurations qui, souvent mitigées, s'insinuent entre ces deux périodes.

Il est probable que cette Phase III n'a sans doute que peu de durée. En effet, il faut reconnaître qu'il existe une grande diversité dans la forme comme dans la décoration de la poterie de chacune des micro-cultures qui constituent cette phase, et que d'autre part chacune d'elles réside dans un territoire assez exigü. Une certaine autarcie semble être de mise et, apparemment aucune influence paraît ne s'être établie entre elles. Cette absence de contact ne peut être fonction que de la brièveté de leur existence, et le lieu de leur implantation ne peut évoquer que le rôle de niche oubliée, à l'étendue restreinte et au destin fugace.

Cette Phase III du Néolithique ancien se présente comme une période charnière où des éléments traditionnels et rénovateurs se côtoient. Mais il ne faut pas confondre ce type de culture avec celui qui tend vers la création et la nouveauté ; et dans le cas présent, il n'est pas du tout assimilable à ce qui est nommé «Préchasséen». Si on considère qu'avant d'éclore, la norme chasséenne puisse se manifester, en divers endroits, par l'émergence de caractères qui apparaissent déjà comme typiques - et plusieurs sites justement témoignent de ce phénomène - ces signes sont généralement d'ordre technique et, en conséquence, morphologique ; or on ne peut reconnaître dans la poterie de cette Phase III aucun indice de cette nature comme nous l'avons vu plus haut. Mais au contraire, ne pourrait-on relever sur quelques éléments céramiques de cette Phase III, une possible influence chasséenne? Ce qui justifierait les datations récentes - absolues et relatives qu'elle nous offre.

CONCLUSION

Le concept proposé, même s'il peut apparaître comme seulement une conjecture élémentaire, ouvre nécessairement la voie à une problématique fondamentale. Il est vrai que les données actuellement mises au jour mériteraient d'être entérinées par de plus nombreuses preuves tangibles, car elles ont le défaut d'être encore trop rares. C'est pourquoi, on ne peut que regretter l'abandon forcé du programme de recherche sur ce thème précis du Néolithique ancien des reliefs méditerranéens. (Nous avions, en effet, proposé de pouvoir enfin organiser une exploitation intensive du sujet en disposant, notamment, de tous les moyens appropriés ; et ceci au risque même d'en arriver à infirmer certains éléments déjà publiés). Aussi, est-on amené à constater que cette prise de position, négative et arbitraire, n'a pas pu être motivée par un légitime besoin de vérité scientifique.

D'autre part, certaines publications actuelles se fondent sur des textes qui avaient oublié trop facilement de citer l'origine de leurs références, de telle sorte que l'on attribue maintenant à tel auteur ce qui revient à tel autre.

C'est pourquoi ces deux curieux procédés nous ont ainsi obligé, par le plus simple souci de déontologie, à collationner dans ce présent article nos principales publications qui traitaient du Néolithique ancien régional, à l'occasion de la parution de nos dernières analyses, faites notamment sur le lithique.

BIBLIOGRAPHIE

ARNAL G.B. (1971) — La grotte IV de St.Pierre de la Fage (Hérault), aperçu du matériel céramique appartenant aux niveaux Néolithique ancien. *B.S.P. F.*, T.74, C.T.R.S.M., n°6, pp. 185-189.

ARNAL G.B. (1979) — Le gisement de La Poujade (Millau-Aveyron). Actes du XXI° Congrès de la S.P. F., Montauban-Cahors, pp. .31-37.

ARNAL G.B. (1983) — *La grotte IV de St.Pierre de la Fage (Hérault) et le Néolithique ancien du Languedoc.* Mémoire n°III du Centre de Recherche Archéologique du Haut-Languedoc, 196 p., 63 fig.

ARNAL G.B. (1984) — Le Néolithique ancien du Languedoc. B.A.R. International, *Actes du Colloque «Early settlement in the Western Méditer. Island and the Peripherals aeras»*, England, Série 229, pp. 313-331.

ARNAL G.B. (1987) — Le Néolithique Primitif non Cardial. *Actes du Colloque International du C.N.R.S. Montpellier 1983*, pp. 541-544.

ARNAL G.B. (1987) — La Troisième Phase du Néolithique ancien. *Actes du Colloque International du C.N.R.S., Montpellier 1983*, pp. 563-566.

ARNAL G.B. (1989) — *Céramique et Céramologie du Néolithique de la France méditerranéenne.* Mémoire

n°V du Centre de Recherche Archéologique du Haut-Languedoc, 372 p.,123 fig.

ARNAL G.B. (1995) — Le Néolithique Roucadourien. Chronologie Néolithique. Actes du Colloque d'Ambérieux, 1992. *Documents du Département d'Anthropologie de l'Université de Genève*, n°26, pp. 67-76.

ARNAL G.B. , FABRE M. (1981) — Morphométrie Macroscopique de la céramique néolithique, *Courrier du C.N.R.S.*, N°40, pp. 31-40.

ARNAL G.B. , BOBOEUF M., FONTAN P. (1989) — Mésolithique et Néolithique dans les massifs méridionaux. *Actes du 113° Congrès C.T.H.S. Strasbourg,* pp. 77-85.

ARNAL G.B. , GRIL C., LALANNE F. (1987) — Caractérisation des céramiques préhistoriques par l'étude du dégraissant. *Revue d'Archéométrie,* n°11, pp. 53-61.

ARNAL G.B., COURTY M.-A., KRAUSS-MARGUET E., ANDRE J. (1980) — Le gisement de La Poujade (Millau-Aveyron). *Archéologie en Languedoc,* n°3, pp. 2-28.

ARNAL J. (1971) — La Néolithisation du Midi de la France. *Die Anfânge des Neolithoikum von Orient bis Nordeuropa*, vol.A.3 : Fraznkreich Funbdamenta n°6,Koln, Wien. éd. Böhlau, pp. 140-165.

BINDER D. (1990) — Données nouvelles sur le Néolithique à céramique imprimée dans l'aire Liguro-Provençale. *Actes du Colloque de Liège*, 1988, pp. 24-32.

BINDER D. (1993) — L'abri de Pendimoun (Alpes Maritime). Nouvelles données sur le complexe culturel de la céramique imprimée méditerranéenne dans son contexte stratigraphique. *Gallia-Préhistoire,* T. 35, pp. 177-251.

BOBOEUF M. (1989) — Remarques préliminaires sur les industries lithiques du gisement de Roquemissou (Gages-Montrozier, Aveyron). *Actes du 113° Congrès C.T.H.S. Strasbourg*, pp. 91-98.

BOBOEUF M. (1995) — Sauveterrien et Roucadourien. Les outillages lithiques du Locus I de l'abri-sous-roche de Roquemissou. *B.S.P.F.*, T92, n°1, pp. 54-67.

BOUTIN J-Y., COSTANTINI G. et PUJOL J. (1997) — Le Néolithique ancien de la grotte de l'Ourtiguet à Ste Eulalie de Cernon (Aveyron). *Vivre en Rouergue, Cahiers d'Archéologie Aveyronnaise,* n°11, pp. 15-18.

BOKONYI S. (1977) — Introduction of sheep-breeding to Europe. *Colloque d'Ethnozootechnie*, n°21, pp .65-70.

CHAMPAGNE F. (1983) — La grotte des Fieux à Miers (Lot), bilan de 13 ans de recherche. *Actes du XX° Congrès Préhistoriques de France, Montauban-Cahors 1981*, pp. 85-104.

CARME OLARIA (1988) — Cova Fosca. *Monografia de Prehistoria i Archeologia castellonenques.*

CHAIX L. (1991) — Aspect de la transition entre les populations de chasseurs et d'éleveurs dans les Alpes du nord et le sud du Jura. *Congrès des Sociétés Savantes, Strasbourg 1988*, pp. 309-322.

COSTANTINI G. , MAURY J. (1986) — Le Néolithique ancien de l'abri de Combe-Grèze (Lacresse, Aveyron). *B.S.P.F.*, n°83, pp. 436-451.

COURTIN J. (1975) — Le Mésolithique de la Baume de Fontbrégoua à Salernes (Var), *Cahiers Ligures de Préhistoire et d'Archéologie* T. 24, pp. 110-117.

DELIBRIAS G., GUILLIER M-T., EVIN J., CHEVALLIER J. (1987) — Sommaire des datations C14 concernant la Préhistoire de la France, *B.S.P.F.*, n°84.

DESSE J. (1985) —Les poissons des sites archéologiques ; les données factuelles, application au domaine méditerranéen. *V° Rencontres Internationales d'Archéologie, Antibes*, pp. 229-236.

DUCOS P. (1991) — La domestication des animaux comme facteur de la néolithisation, Considérations générales. *Actes du 113°Congreès C.T.H.S., Strasbourg*, pp. 17-28.

ESCALON de FONTON M. (1976) — Les Civilisations de l'Epipaléolithique et du Mésolithique en Provence littorale. *La Préhistoire Française*, 1-2, C.N.R.S., pp. 1367-1378.

GUILAINE J. (1976) — La grotte Gazel et l'abri de Dourgne. *La Préhistoire Française,* livret-guide, C.N.R.S. pp. 312-315.

ESCALON de FONTON M. , VAQUER J., BARBAZA M. (1979) — *L'Abri Jean Cros, essai d'approche d'un groupe humain du Néolithqiue ancien dans son environnement.* Centre d'Anthropologie des Sociétés Rurales, Toulouse.

ESCALON de FONTON M. , BARBAZA M., GASCO J., GEDDES D., JALUT G., VAQUER J., VERNET J.-L. (1987) — L'Abri du Roc de Dourgne. *Actes du Colloque International du C.N.R.S. Montpellier 1983.* pp. 545-552.

HOFF M., MUNOS A. (1974) — Néolithische Plonzenreste us des hohle los Murcielagos bei Zuheros (Cordoba). *Sonderdruchaus den Madrider Mitteilungen,* n°15, pp. 9-27.

KOSLOWSKI S.-K. (1976) — Les courants interculturels dans le Mésolithique de l'Europe occidentale. *Colloque XXX du IX° Congrès de l'U.I.S.P.P., Nice*, pp. 135-160.

MAURY J. (1990) — La grotte des Usclades. *B.S.P.F.,* T.88, pp. 75-82.

MAURY J. et FRAYSSENGE (1994) — l'Abri du Roc Troué, *B.S.P.F.,* T.89, pp. 202-223.

MARIA FULLOLA J. y alli (1987) — El abrigo del Filador y el poceso de neolitizacion en el vale del Montsant. Tarragona. *Actes du Colloque International du C.N.R.S. Montpellier*, pp .539-606.

MARINVAL P. (1983) — *Approche de l'alimentatiuon végétale en France du Néolithique au 2° Age du Fer d'après les macrorestes végétaux.* Mémoire E.H.E.S.S., 280 p., 51 fig.

MARTI OLIVER J., FOERTEA PEREZ J., BERNABEU AUBAN J., PEREZ RIPOLL M., ACUNA HERNANDEZ J-D., ROBLEZ CUENCA F., GALMLART MARTI M-D. (1987) — El Neolitico antiguo en la zona oriental de la Peninsula Iberica. *Actes du Colloque International du C.N.R.S., Montpellier*, 1983, pp. 607-620.

OLARIA C., GUSI F. (1987) — Nouveaux aspects dans la problématique du Néolithique ancien dans la Méditerranée occidentale ; Cova Fosca. *Actes du Colloque International du C.N.R.S., Montpellier*, 1983, pp. 633-638.

PACCARD M. (1976) — La stratigraphie de la grotte d'Unang à Mallemort du Comtat (84). *B.S.P.F.,* T.76 n°5, pp. 153-156.

PELLICER M. y ACOSTA P. (1987) — El Neolitico antiguo en Andaloucia occidental. *Actes du Colloque international du C.N.R.S. Montpellier*, pp. 49-60.

PHILIBERT D. (1982) — Le gisement préhistorique de Longetraye. *Revue Archéologique du Centre*, tome 21, fasc.1, pp. 3-45.

PUERTAS O. (1999) — Premiers indices polliniques de néolithisation dans la plaine littorale de Montpellier (Hérault, France), *B.S.P.F.*, T.96, pp. 15-20.

RICHARD H. (1989) — Indices polliniques d'une néolithisation précoce sur le premier plateau du Jura (France), *Comptes Rendus de l'Académie des Sciences*, Paris, 318, Série II, pp. 993-999.

RODRIGUEZ G. (1982) — *La grotte de Camprafaud à Ferrières-Poussarou (Hérault)*. Montpellier, 417p., 110 fig.

ROUSSOT-LAROQUE J. (1988) — Le cycle Roucadourien et la mise en place des industries lithiques du Néolithique ancien dans le sud de la France. Chipped Store industries of the Early Fanning Culture in Europe. *Archaeologia Interregionalis*, Warsaw-Cracov, pp. 18-29.

ROZOYJ.-.G. (1976) — Les derniers Chasseurs. *Numéro spécial de la Société Archéologique Champenoise*, 1978 ; T.2 L'Epipaléolithique de France et de Belgique.

ROZOYJ.-.G., THEVENIN A. (1981) — Composantes méridionales et centroeuropéennes dans la dynamique de la néolithisation de la France. *Actes du Colloque Interrégional sur le Néolithique, Le Puy-en-Velay*, pp. 109-148.

ROZOYJ.-G. (1990) — Le mystère du Lot (suite) Roucadour et Roucadourien. *Hommage à Jean Arnal*, Colloque C.N.R.S. pp. 55-100.

RUFFALDI P. (1999) — Premières traces polliniques de néolithisation des zones de basse altitude de Lorraine (France), *Quaternaire*, 10, pp. 263-270.

VAQUER J. (1987) — Cueillette ou horticulture mésolithique. La Balme de l'Abeurador. *Premières communautés paysannes en Méditerranée occidentale*, C.N.R.S., pp. 231-241.

WININGER J. (1998) — Ethnoarchäologische Studien zun Neolithikum Sudwesteuropas, *B.A.R.*, int., série 701.